

Dossier

Ces incivilités qui nous gâchent la ville

→ pages 13 à 16

Perspectives

Renée Estienne,
une amie de la
Commune de Paris
1871

Solidarité

Les petits déjeuners
solidaires de la
paroisse

7ème art

Un thriller tourné
aux Lilas

Mémoire

La « Zone » aux
portes des Lilas

Egalité

femmes/hommes

*La ville se donne-
t-elle un genre ?*
Exposition et débat

Education

Le sport, une
matière comme
les autres !

Hommage

Esther Marty-
Kouyaté nous a
quittés

La communauté éducative des Lilas se prononce pour le retour à la semaine de 4 jours



Une amie de la Commune de Paris de 1871

Renée Estienne, 83 ans, a vécu toute sa vie aux Lilas. Une vie simple, consacrée à son travail et sa famille, marquée par un engagement politique constant, notamment en mémoire des combattant(e)s de la Commune.



Renée Estienne

« Je ne suis pas sûre que ma vie soit très intéressante, je n'ai pas fait grand-chose. Alors un portrait de moi dans le journal des Lilas... » Elle est comme cela Renée Estienne, pudique, modeste, émotive. Les cheveux blancs et courts, elle sourit inlassablement, et joue avec le revers de son pull qu'elle replie sur sa montre. Dans son pavillon du quartier Chassagnolle, une radio (elle est une fidèle de France Inter), une télé (« Je ne regarde qu'Arte »), quelques objets africains (« J'adore l'Afrique ») et partout des revues (Télérama et Marianne) et des livres. Des livres et encore des livres. Pour la plupart, des livres politiques ou des romans historiques. « Cela vient de mon enfance. C'est important de comprendre le monde qui nous entoure, de se révolter, de se rebeller. Je

n'ai jamais adhéré à un parti, mais j'ai des idées de gauche. Je trouve scandaleux que des gens s'étonnent que l'on puisse aider des migrants, que l'on s'oppose à la construction des logements sociaux... La politique a été une boussole, une ligne directrice toute ma vie. C'est pour cela que j'ai été bénévole pendant quatre ans aux Restos du cœur. Je ne suis pas propriétaire, c'est également un choix. De même, je ne suis jamais allée aux Etats-Unis, l'esprit américain ne m'intéressait pas du tout. Mais j'ai visité le Burkina Faso. Et c'était merveilleux. »

Les combattant(e)s de la Commune de Paris

Sur un coin de table, un bulletin de l'association Les Amies et Amis de la Commune de 1871. Créée en 1882 par des Commu-

nards de retour d'exil, c'est l'une des plus anciennes associations françaises et elle perpétue les idéaux de la Commune. Renée y a adhéré il y a une dizaine d'années. « Les Communards ont défendu Paris pour préserver le statut de République. Ils ont été massacrés et on a voulu les effacer. » Alors qu'elle évoque la mémoire des Communards, Renée se replonge dans son enfance aux Lilas, pendant la Seconde Guerre mondiale. « Nous demeurions près du Fort. Je me souviens des soldats allemands qui marchaient au pas de l'oie, des camions bâchés dans lesquels il y avait probablement des résistants arrêtés. » Elle s'interrompt, le souffle coupé par l'émotion. « Je me souviens également des sirènes qui annonçaient les bombardements, le bruit angoissant des avions, le

drapeau nazi... Après la guerre, j'ai beaucoup joué dans les trous de bombes, allée des Hortensias, près du lycée. »

Transmettre la mémoire

Après la guerre, Renée Estienne se lance dans des études commerciales. « Mon père voulait que ses filles soient indépendantes. Je suis devenue comptable, mais je ne voulais pas travailler pour des banques ou de grosses sociétés. C'est sûrement dû encore à mes idées politiques... ». Elle rencontre son mari, ouvrier, en 1958, avec qui elle aura 2 garçons, puis 5 petits-enfants. « J'ai beaucoup parlé politique avec mes enfants et mes petits-enfants. Je leur donne des bouquins, je leur ai transmis le virus... »

Née dans le 20^e arrondissement, Renée a vécu quasiment toute sa vie aux Lilas, après un bref passage par le quai de Valmy. « La ville a vraiment beaucoup changé ! » Depuis 10 ans, elle est un « greeter » et fait bénévolement visiter Les Lilas. Elle fait découvrir les quartiers les plus typiques de la ville aux touristes, aux curieux, et lit des extraits des œuvres de Charlotte Delbo, devant le Fort et évoque Paul de Kock, écrivain oublié. Elle va régulièrement au cinéma (elle fréquente notamment le Méliès à Montreuil), au théâtre, suit des conférences. Elle voit aussi des amis, notamment son amie d'enfance rencontrée en sixième. « Au théâtre, j'ai récemment apprécié Meilleurs Alliés, sur De Gaulle et Churchill, au Petit Montmartre. C'est extraordinaire ! »

Les Amies et Amis de Commune de Paris 1871

Contact aux Lilas :

06 60 98 66 04

www.commune1871.org

éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le projet de « chantier du siècle » du *Grand Paris Express* (G.P.E), ce réseau de 200 kilomètres de lignes de métro supplémentaires prévu pour mise en service entre 2020 et 2035 est menacé dans sa réalisation. La Cour des Comptes vient, en effet, de dénoncer une dérive des coûts qui passeraient d'une prévision de 23 milliards d'euros en 2013 à désormais 38 milliards et porterait le total des frais financiers aux alentours de 130 milliards à échéance des remboursements d'emprunts aux alentours de 2060.

Le prolongement de la ligne 11 ne fait pas partie des travaux d'infrastructures susceptibles d'être reportés par l'État car le chantier a heureusement été engagé à temps, ce qui rend désormais impossible toute remise en cause... Il semblerait que le schéma général de maillage des métros par création de lignes nouvelles et prolongement de lignes existantes ne sera pas abandonné, mais qu'un nouveau calendrier pourrait être redéfini par l'État qui repousserait ainsi de plusieurs années, voire de plusieurs décennies, la livraison de la totalité de l'extension du métro.

Aux Lilas, nous savons ce que ceci peut signifier: le prolongement de la ligne 11 du métro a été officiellement demandé par les élus d'alors en... décembre 1900, c'est-à-dire il y a 117 ans ! J'ai eu l'occasion, lors d'une récente entrevue de faire observer au Premier ministre que le « chantier du siècle » n'avait pas vocation à être réalisé en toute fin du siècle mais dans le calendrier - techniquement tenable - initialement prévu.

Le prix du G.P.E est certes élevé en ces temps d'impécuniosité de la puissance publique mais cet immense chantier est porteur de plusieurs points de croissance, non seulement pour le territoire du Grand Paris mais aussi pour l'ensemble du pays. N'oublions pas que la réduction des coûts (c'est-à-dire, en fait, la réduction de l'envergure du projet) n'est pas la seule possibilité envisageable. L'autre branche de l'alternative consiste à financer en étalant la dépense dans le temps, à l'instar de l'actuel métro parisien dont le remboursement des dernières annuités d'emprunt n'a été achevé que dans les toutes dernières années.

N'oublions pas non plus que la première version du réseau G.P.E ne faisait pas la part belle aux territoires situés à l'est de Paris. Il a fallu toute l'opiniâtreté de quelques élus menés par Claude Bartolone pour que les ministres de Nicolas Sarkozy en charge du dossier acceptent le principe de la desserte de la Seine-Saint-Denis par plusieurs lignes et plusieurs gares ou stations de métro. Il serait aujourd'hui fort problématique, tant des points de vue économique et social qu'au regard des nécessités de développement territorial, que l'idée d'un report très éloigné dans le temps puisse s'installer.

Nous avons réellement besoin de la ligne 16 qui permettra de désenclaver Sevrans, Clichy et Montfermeil, de la 2^e phase de la ligne 11 qui prolongera au-delà de Rosny-sous-Bois jusqu'à Noisy-le-Grand, en passant par Villemomble, Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance, de la ligne 15 à Bobigny, Bondy, et Rosny-sous-Bois... Au-delà de l'enjeu de la desserte des Jeux Olympiques en 2024, avec ce formidable progrès en matière de transports en commun de très haute technologie, c'est des conditions de vie et de déplacement de millions de personnes dont il s'agit. C'est aussi de réduction du trafic routier et donc d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction de l'empreinte carbone dont il est question ! Pour toutes ces raisons le réseau du Grand Paris Express doit être intégralement réalisé et, ce, dans les délais prévus.



“ Le prolongement de la ligne 11 ne fait pas partie des travaux d'infrastructures susceptibles d'être reportés par l'État car le chantier a heureusement été engagé à temps, ce qui rend désormais impossible toute remise en cause... ”



29 décembre 2017 : séjour au ski organisé par le service jeunesse

Une dizaine de jeunes inscrits au service jeunesse ont passé 5 jours au ski à Saint-Paul en Chablais. Et comme partout en France, la neige était au rendez-vous.

7 janvier : galette des Séniors

Comme chaque année, la première manifestation est la galette organisée par la Ville pour les Séniors Lilasiens au gymnase Rabeyrolles. Danse et bonne humeur assurées.



11 janvier : Barca di Venetia

La Compagnie *Manque pas d'airs* a convié les spectateurs du Garde-Chasse à un voyage musical au cœur du monastère vénitien de Saint Hélène où Adriano Banchieri écrivit *Barca di Venetia* en 1623. Musique classique ou baroque, chansons populaires, la pièce mélangeait tous les styles.

21 décembre 2017 : Opération Sentinelle

Lors d'une cérémonie officielle en Mairie, la Ville a tenu à honorer et remercier les soldats de l'Opération Sentinelle qui patrouillent régulièrement tout au long de l'année aux Lilas.



9 janvier : vœux au personnel communal

Le Maire et l'ensemble des élus ont présenté leurs vœux de bonne année au personnel communal lors d'une soirée au Théâtre du Garde-Chasse.



13 janvier : contes à la bibliothèque

Comme tous les mois, les bibliothécaires ont proposé des lectures de contes aux enfants et à leurs parents.

12 janvier : fête de la crèche des Bruyères

Une belle occasion pour enfants, parents et personnel de la crèche de se retrouver dans une ambiance joyeuse en ce début d'année.



16 janvier : réunion sur les modes d'accueil de la petite enfance

Comme chaque mois, la municipalité présente aux parents et futurs parents les différentes solutions de garde aux Lilas : crèches, halte-jeux, assistantes maternelles, RAM... en présence de la Maire-adjointe à la petite enfance, Madeline Da Silva, et des directrices des établissements d'accueil du jeune enfant.



11 janvier : ciné conférence de l'Observatoire de la diversité culturelle

L'équipe de l'Observatoire de la diversité culturelle a présenté un film émouvant dans lequel un gardien de cimetière sur l'île de Lampedusa, qui a décidé de donner une sépulture à un migrant échoué sur le rivage, reçoit un courrier d'un facteur tunisien qui a lui-même décidé d'honorer la mémoire de naufragés anonymes. Une projection suivie d'un débat et d'un buffet tunisien.



L'équipe de l'ODC avec deux des intervenants au débat

20 janvier : petit déjeuner des parents

Quand des parents viennent parler de leur nounou à d'autres parents qui s'interrogent encore sur le mode de garde pour leur futur enfant... cela donne ce rendez-vous périodique autour d'un café à la Mairie. Une initiative particulièrement appréciée par les participants.





La compagnie Nova est en résidence aux Lilas toute l'année



23 janvier : soirée portes-ouvertes à l'école Notre Dame

Après plusieurs mois de travaux, l'école Notre-Dame a pu faire découvrir aux parents son nouveau bâtiment moderne et fonctionnel.



Vue extérieure du nouveau bâtiment

18 janvier : la Compagnie Nova séduit le Théâtre du Garde-Chasse

Créée et animée par l'épatante et talentueuse Margot Eskenazi, la Compagnie Nova est en résidence toute l'année aux Lilas. Après en avoir présenté des extraits chez l'habitant dans le cadre de *Mon Voisin est un artiste*, les comédiens ont joué l'intégrale de leur nouvelle création sur la négritude et la créolité, les combats de Césaire et de Léopold Césaire Senghor.



20 janvier : cérémonie hommage au convoi des 31 000

En présence des élus et des associations d'anciens combattants, la cérémonie a rendu hommage à Madeleine Odru, décédée en 2012, rescapée du convoi de femmes des 31 000 déportées à Auschwitz-Birkenau en 1943.



Le Maire prend la parole devant le Fort et rend hommage à Madeleine Odru





23 janvier : spectacle scolaire au Théâtre du Garde-Chasse

Vignia Woolf est un très joli spectacle pour le jeune public dont les deux séances ont permis d'accueillir de nombreuses classes des écoles de la ville.

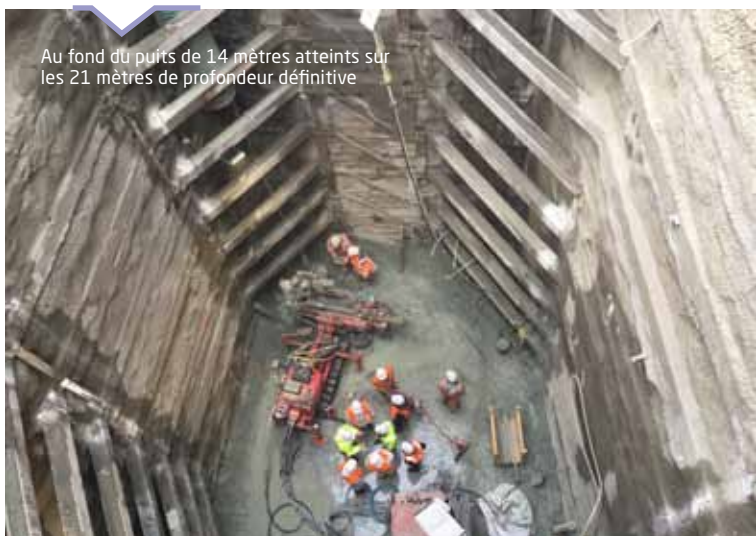


30 janvier : visite du chantier de la station Mairie des Lilas

Des représentants de la municipalité ont visité le chantier. Ils sont descendus dans le puits au niveau des futurs guichets de la station à 14 mètres de profondeur. Les quais seront, eux, à 21 mètres sous le niveau du sol.



Le Maire (deuxième à droite) et Claude Ermogeni (au centre) écoutent les explications des techniciens de la RATP



Au fond du puits de 14 mètres atteints sur les 21 mètres de profondeur définitive

28 janvier : ciné-goûter à Khiasma

Chacun avait apporté un gâteau ou un jus de fruit pour participer à ce ciné-goûter. Petit concert et court métrage étaient aussi au programme.



Musique, cinéma et goûter chez Khiasma

2 février : réunion avec le Premier ministre

Le Maire des Lilas participe à une réunion à Matignon avec Edouard Philippe sur la prochaine réforme institutionnelle et l'avenir du Grand Paris.



Travaux dans la Ville

Ligne 11, Velib', parc des Bruyères, rue Jean-Moulin... Le point sur les travaux en cours ou à venir aux Lilas.

A VENIR

Requalification de la rue Jean-Moulin et de l'allée Anthonioz-de-Gaulle

Les travaux ont pour objectifs la sécurisation des circulations piétonnes et véhicules grâce notamment à l'aménagement d'un plateau surélevé de la rue de Paris à la rue Esther Cuvier, l'installation d'emplacements de stationnement 2 roues, de places de livraison et d'une place pour les PMR. Le revêtement de la chaussée et des trottoirs sera totalement refait. Un aménagement qualitatif est prévu pour l'allée Anthonioz-de-Gaulle et le parvis devant l'église.

La durée des travaux sera de 6 mois. Le calendrier est actuellement en cours d'étude. Réunion d'information le 8 mars à 19h30, salle des mariages, Mairie des Lilas

EN COURS

Ligne 11 : station Mairie des Lilas

Les travaux de creusement du puits principal qui accueillera la nouvelle entrée et l'ascenseur sur le parvis du métro se poursuivent.

Réunion publique de présentation de la suite des travaux, le mardi 6 mars à 19h en Mairie des Lilas



A VENIR

Rebouchage des nids-de-poules

La Ville va lancer rapidement une campagne de rebouchage des nids de poules dont une majorité se forme pendant la période hivernale.

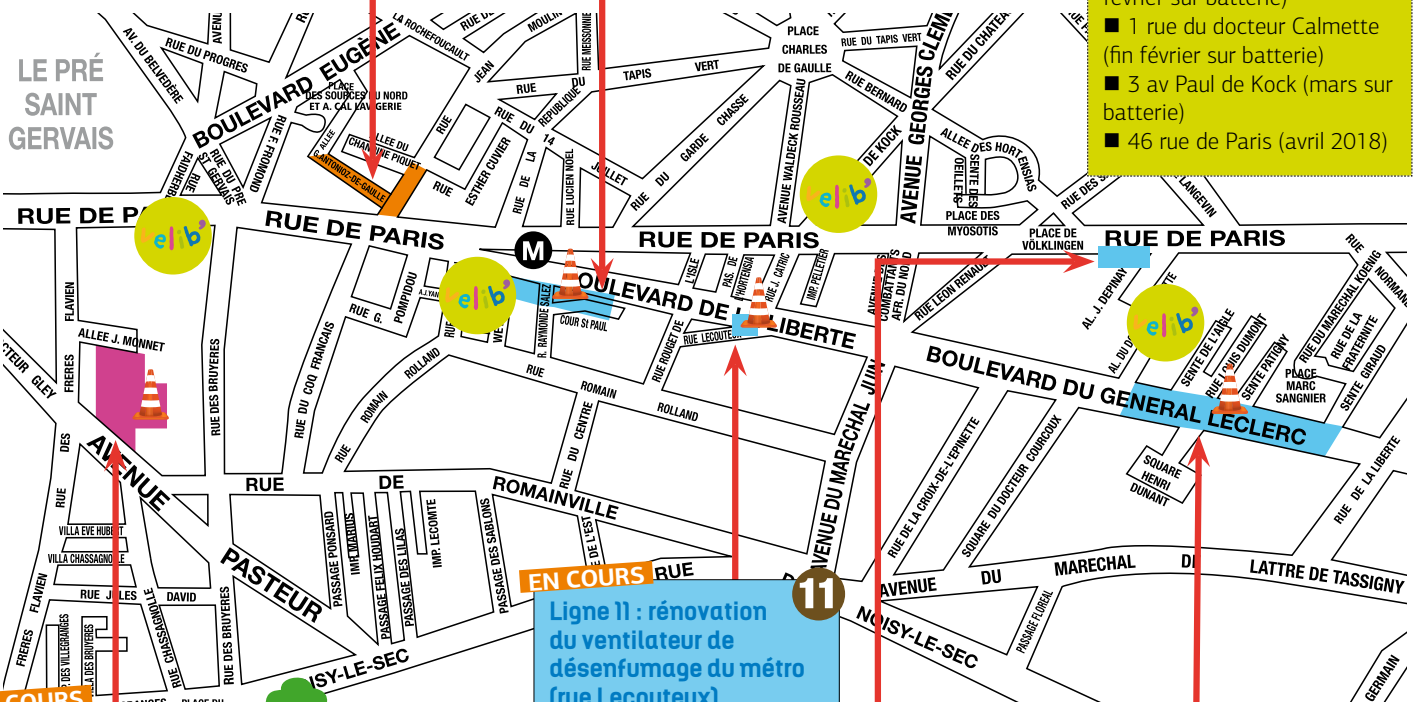
Le montant de cette intervention devrait être d'environ 25 000€.

EN COURS

Stations Velib'

D'après les dernières informations fournies par Smooovengo, les 4 stations aménagées aux Lilas ouvriront d'abord avec des batteries avant d'être raccordées à l'électricité :

- 7 rue Jean-Poulmarch (fin février sur batterie)
- 1 rue du docteur Calmette (fin février sur batterie)
- 3 av Paul de Kock (mars sur batterie)
- 46 rue de Paris (avril 2018)



EN COURS

Parc Simone-Veil

Les travaux d'aménagement du parc du quartier des Bruyères viennent de reprendre après dépollution des terres. Le parc accueillera des jeux d'enfants, un potager partagé, des espaces pour se reposer au calme, de nouveaux arbres et sera plus accessible grâce à la création de trois entrées. Les travaux devraient être achevés pour l'été.

EN COURS

Ligne 11 : rénovation du ventilateur de désenfumage du métro (rue Lecouteux)

Les travaux commencés en octobre 2017 s'achèveront en mars 2018.

EN COURS

Ligne 11 : installation d'une base de vie rue de Paris

Cette nouvelle base de vie (fin d'installation fin février) va accueillir les ouvriers et ingénieurs qui creuseront la partie du tunnel du métro comprise entre la future station Serge-Gainsbourg et les voies de garages actuelles de la station Mairie des Lilas sous le bd du Général-Leclerc.

EN COURS

Ligne 11 : station Serge-Gainsbourg

La phase d'installation des parois moulées au nord de la station est achevée. Les différents engins utilisés pour cette installation ont été évacués (cuves, grues). Une dalle va être installée en surface, à l'emplacement de la station, pour éviter le bruit quand le creusement de la station commencera.

Réunion publique de présentation de la suite des travaux : mercredi 7 février à 19h30 à l'école maternelle Calmette

Education

Rythmes scolaires : la communauté éducative se prononce pour le retour à la « semaine de 4 jours »

Le retour à la semaine de 4 jours a recueilli l'assentiment d'une très large majorité de la communauté éducative après de nombreux débats et consultations.



Des débats, des consultations et une décision

Depuis juin dernier, le sujet est sur la table. Si la Ville, en accord avec les partenaires de l'école, a décidé de ne pas se précipiter sur un sujet aussi crucial et de ne pas modifier les rythmes scolaires dès la rentrée dernière, le débat a débuté dès octobre.

Après de riches débats qui ont permis d'entendre des arguments forts, tant pour un maintien du système actuel que pour un retour à la « semaine de 4 jours », les partenaires de la communauté éducatives se sont prononcés les uns après les autres. Le retour à 4 jours de classe a recueilli l'assentiment d'une très large majorité d'enseignants, d'animateurs et d'agents d'entretien, de restauration et d'ATSEM. Les parents d'élèves ont été les derniers à se prononcer, leur consultation étant plus difficile à organiser du fait de leur nombre (plus de 2 800 parents et plus de 1 500 familles ayant des enfants scolarisés dans les écoles publiques des Lilas). Fin janvier, la municipalité a décidé d'organiser une consultation postale de toutes ces familles. Près de 1 100 parents ont répondu et le dépouillement des bulletins a eu lieu en Mairie jeudi 1^{er} février : plus de 60 % des réponses ont préconisé un retour à la « semaine de 4 jours ».

Parallèlement, fin janvier et début février, les conseils d'écoles se sont réunis pour se prononcer : 8 sur 9 ont choisi le retour à la semaine de 4 jours.

La municipalité ayant toujours affirmé sa volonté de suivre les préconisations de la communauté éducative si un large consensus se dégagait, M. le Maire a écrit au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) pour lui faire connaître la volonté de la ville de revenir à une « semaine de 4 jours » à partir de la rentrée prochaine.

Une décision qui ouvre d'autres débats

Cette décision, loin de clore les débats, en ouvre d'autres, plus essentiels encore. Car en effet, les échanges au sein de la communauté éducative ont clairement affirmé qu'au-delà du choix de tel ou tel rythme scolaire, la clé de l'épanouissement des enfants et de leur réussite résidait bien davantage dans les modalités de mise en œuvre.



Quels horaires pour l'école ? Quels horaires pour les accueils périscolaires ? Quel contenu pour les activités périscolaires du mercredi ? Avec quels partenaires ? Quel taux d'encadrement pour les enfants ? Quelles modalités d'inscription pour les familles ?...

De tout cela, il faudra discuter désormais, avec les nombreux partenaires concernés, avec toujours au cœur le souci du bien-être des enfants. Encore de riches débats en perspective...

Consultation des parents d'élèves Lilasiens

Votants	1 085 (sur 2800 courriers)
Taux de participation	38,75%
Blancs et nuls	8
Exprimés	1077 (99,26%)
Retour 4 jours	651 (60,45%)
Maintien à 4 jours et demi	410 (38,06%)
Ne se prononcent pas	16

Consultation des professeurs des écoles

Votants	103
Taux de participation	100%
Blancs et nuls	0
Exprimés	100%
Retour à 4 jours	77 (74,75%)
Maintien à 4 jours et demi	23 (22,33%)
Ne se prononcent pas	3

Consultations des animateurs

Votants	99 (sur 122 animateurs)
Taux de participation	81,15 %
Exprimés	97 (98%)
Blancs et nuls	2
Retour à 4 jours	62 (63,92%)
Maintien à 4 jours et demi	35 (36,08%)
Ne se prononcent pas	0

Consultation des Atsems et personnels d'entretien et de restauration

Votants	72 (sur 75 agents)
Taux de participation	96 %
Exprimés	72 (100 %)
Retour à 4 jours	69 (95,8%)
Maintien à 4 jours et demi	3 (4,2%)
Ne se prononcent pas	0

Vote des conseils d'écoles

Les 9 conseils d'écoles se sont réunis fin janvier et début février, chacun d'eux a voté. Au total, 165 personnes ont participé à ces conseils. 59% ont choisi la semaine de 4 jours, 26% la semaine de 4,5 jours et 15% se sont abstenues. 8 conseils d'écoles ont voté pour le retour à la semaine de 4 jours : les maternelles Calmette, Courcoux, Romain-Rolland, des Bruyères ; l'école primaire Victor-Hugo ; les écoles élémentaires Paul-Langevin et Romain-Rolland. Le conseil d'école de Waldeck-Rousseau s'est quant à lui exprimé en faveur du maintien de la semaine à 4 jours et demi.

Relais d'assistantes maternelles

Le RAM accueille les familles uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h à 17h, le jeudi jusqu'à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h.

**+infos : RAM, 10 cour Saint-Paul
01 55 86 98 60**

Petite enfance

La prochaine réunion de présentation des différents modes d'accueil de la petite enfance aux Lilas se tiendra en Mairie le jeudi 6 mars à 18h, en présence de Madeline Da Silva, Maire-adjointe à la petite enfance, et des responsables des différentes structures d'accueil.

**+infos : service de la petite enfance
01 72 03 17 68**

Rentrée scolaire 2018 - 2019

Les inscriptions en maternelle (enfants nés en 2015) et élémentaire (enfants nés en 2012) s'effectueront auprès du service Education du 5 février au 30 mars 2018.

+infos : 01 72 03. 17 13

Séjours pendant les vacances de printemps

La Ville propose des séjours de vacances durant les congés scolaires de printemps pour les enfants de 6 à 12 ans et les adolescents de 13 à 17 ans à La Roque Esclapon (Var) du 14 au 20 avril et du 21 au 27 avril.

Les inscriptions s'effectueront au service Éducation du 5 au 16 mars pour les deux semaines des vacances.

**+infos et pièces à fournir :
01 72 03 17 11 (service éducation)**

Solidarité

La chaleur d'un vrai petit déjeuner

Une dizaine de membres de la paroisse des Lilas ont lancé des petits déjeuners solidaires pour accueillir, échanger et partager un moment avec SDF et personnes isolées



Claire-Lise, Laure et Tristan appartiennent au groupe des jeunes professionnels de la paroisse des Lilas. « Nous nous réunissons une fois par mois pour réfléchir à ce que nous pouvons mettre en œuvre dans divers domaines dont celui de la solidarité. Nous avons décidé de lancer des petits déjeuners solidaires le samedi matin, dans une salle de la paroisse », explique

Tristan. Nos trois ami(e)s ont eu à cœur de prendre une initiative complémentaire de celles mises en place par la Ville. « La directrice du CCAS nous a expliqué ce que faisait la Ville et elle est venue voir la salle avec nous. Nous avons échangé avec elle et cela nous permet de renseigner les gens, de les orienter sur les services compétents aussi », précise Laure.

Une vingtaine de bénévoles

Séduits par le projet, une vingtaine de bénévoles de la paroisse, dont un cuisinier, se relaient depuis le 2 décembre dernier pour préparer les petits déjeuners, accueillir et échanger avec les plus démunis. « Nous

accueillons entre 3 et 4 personnes chaque samedi. C'est un début. Pour faire connaître les petits déjeuners, nous organisons des maraudes et proposons aux SDF de venir se réchauffer chez nous », renchérit Claire-Lise. « Pour les personnes isolées, nous comptons sur le bouche à oreille et distribuons des flyers autour de nous », concluent-ils. D'ores et déjà, le groupe de bénévoles a décidé de poursuivre l'aventure tout au long de l'année, hiver comme été. Parce qu'il n'y a pas de répit pour la solidarité et les plus démunis.

■ Tous les samedis matins de 8h à 10h à la paroisse des Lilas (rue Jean-Moulin, entrée par l'allée du chanoine Piquet).

+infos : pds.paroisselilas@gmail.com

Conseil des jeunes

Carte Promos Jeunes

Le Conseil des jeunes des Lilas s'est lancé un nouveau défi. Créer une « carte Promo Jeunes » qui ferait bénéficier les jeunes Lilasiens de tarifs promotionnels et préférentiels chez les commerçants de la ville. Une aubaine pour les jeunes mais aussi pour les commerçants participant à l'opération qui pourront fidéliser une nouvelle clientèle.

Les premiers commerçants ont été démarchés et certains ont déjà donné leur accord.

Si vous êtes commerçant aux Lilas, dans les domaines de la restauration, du prêt-à-porter, auto-écoles, instituts de beauté... et êtes intéressé, contactez le Kiosque situé au 167 rue de Paris.

+infos : 01 48 97 21 10

Repas de fin d'année des Séniors au pavillon Baltard

Résultats de l'enquête de satisfaction

Près de 800 retraités ont participé à la journée festive organisée par la Ville au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne. Voici les résultats de l'enquête de satisfaction. Les élus s'efforceront de tenir compte des avis des participants pour préparer la prochaine édition qui aura lieu le 17 décembre 2018.



	Très bien	Bien	Non satisfaisant
Choix du lieu	91,28%	8,05%	0,67%
Qualité du repas	83,22%	16,11%	0,67%
Qualité de l'animation	71,14%	24,16%	4,70%

Education

Le Conseil des élèves citoyens la joue solidaire

Après le harcèlement l'année dernière, le Conseil des élèves citoyens planche cette année sur la question de la solidarité. Et les idées ne manquent pas.



Des conseillers studieux et motivés

La première réunion plénière du Conseil des élèves citoyens, qui réunit des délégués de CM1 et CM2 des écoles élémentaires et de 6^{ème} du collège Marie-Curie, s'est tenue le 17 janvier. Sur le thème de la solidarité, les délégués ont présenté les idées et projets préparés avec leurs camarades de classe.

La solidarité, ça leur parle !

A l'école Paul-Langevin, les élèves proposent de rencontrer des migrants et des sans-abris, et d'organiser des collectes. L'école Romain-Rolland compte

monter un projet avec le *Secours Populaire* : un vide grenier de jouets et livres puis la création d'un journal le *P'tit Solidaire*. L'école Victor-Hugo se tourne vers les personnes âgées et les maisons de retraite des Lilas, tandis que les délégués de l'école Waldeck-Rousseau ont décidé de parler de solidarité intergénérationnelle en commençant par le soutien aux élèves les plus jeunes de l'école. Les élèves de 6^{ème} du collège souhaitent s'investir dans la *Course contre la Faim* qui a lieu tous les ans aux Lilas au profit d'Action contre la faim.

Un tour d'horizon qui montre l'implication des enfants. Les directeurs d'écoles et les élus présents ont d'ailleurs été impressionnés par les prises de parole de la cinquantaine d'élèves. Elles montrent à quel point les enfants peuvent être spontanément touchés par un sujet. Il va falloir maintenant se répartir le travail, coordonner et mettre en place les actions... pour que le Conseil des élèves citoyens continue d'éveiller les consciences.

Éducation

Adaptation de la carte scolaire

Les effectifs scolaires de la commune évoluent, ce qui oblige régulièrement la Ville à adapter la carte scolaire afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

Certains secteurs scolaires ont vu leur population enfantine augmenter. C'est le cas en particulier du secteur de l'école Victor-Hugo. C'est pourquoi quelques rues dépendant de ce secteur ont été transférées vers l'école des Bruyères pour la maternelle et vers l'école Waldeck-Rousseau pour l'école élémentaire. Les modifications ne concernent pas les enfants ayant déjà débuté leur scolarité, ni ceux dont les frères ou sœurs sont déjà scolarisés dans une école. Ce projet a recueilli l'adhésion, lors de la réunion de concertation du 21 décembre dernier, des directeurs d'écoles concernés, des représentants des parents d'élèves et du représentant de l'Éducation nationale de la circonscription. Le Conseil Municipal a voté la délibération le 31 janvier 2018.

+infos : retrouvez les nouvelles cartes scolaires sur ville-leslilas.fr

Recensement

Nous sommes 22 964 Lilasien.ne.s

L'INSEE vient de publier les derniers chiffres du recensement.

Le 27 décembre 2017, les chiffres du dernier recensement de l'INSEE ont été officiellement publiés. Ils révèlent une hausse importante de la population de la Seine-Saint-Denis (+4,64%) qui compte aujourd'hui 1 592 663 habitants, soit une hausse plus forte que celle du Val-de-Marne (+3,34%) ou des Hauts-de-Seine (+1,85%). Aux Lilas, l'augmentation de la population est moindre que celle de la moyenne départementale et n'est que de +3,31%. Nous sommes officiellement 22 964 Lilasiens en population municipale au 1^{er} janvier 2018 (et 23 110 en population totale, en comptant notamment les étudiants qui vivent ailleurs en étant domiciliés aux Lilas ou les occupants de quelques résidences secondaires). Des chiffres qui témoignent de la forte attractivité de la ville et du dynamisme du marché immobilier local. Alors que le recensement n'avait lieu auparavant que tous les 9 ans, le chiffre est maintenant réévalué tous les ans grâce à un recensement partiel annuel.

Économies d'énergie

L'agence locale de l'énergie et du climat Maîtrisez Votre Énergie organise des ateliers collectifs pour mieux gérer sa consommation. Premier atelier « Tout savoir sur sa facture d'électricité et de gaz », vendredi 30 mars de 9h30 à 11h30 au Pôle social du CCAS (193 rue de Paris). Inscription au 01 41 58 10 91. Permanence gratuite du conseiller de l'agence tous les deuxièmes vendredis du mois, à la DGST.

Prendre rendez-vous au 01 42 87 99 44.

Formation au baby-sitting

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez faire du babysitting ? Le Kiosque vous propose de suivre deux jours d'initiation au babysitting le jeudi 22 et le vendredi 23 février. Inscriptions jusqu'au 16 février au Kiosque - 167 rue de Paris.

+infos : 01 48 97 21 10

Accueil péri et extrascolaire

Une nouvelle procédure est mise en place dans tous les accueils péri et extrascolaire de la Ville. Les parents ou les personnes autorisées à venir chercher un enfant signeront un registre précisant l'heure à laquelle l'enfant a quitté la structure. Une façon de renforcer encore la sécurité.

+infos : 01 41 83 00 45 (service périscolaire)

Parkings du Mail et du Marché

De nouveaux équipements de contrôle d'accès (Caisses automatiques, bornes d'entrées et de sorties, interphones...) ont été installés pour en faciliter l'utilisation. Outre la lecture optique des tickets de stationnement, il est désormais possible de payer directement aux bornes de sortie par carte bancaire sans contact.

Club des Hortensias

Tél. : 01 48 46 42 55
Allée des Hortensias

■ Mini séjour au Luxembourg

3 jours – 2 nuits du lundi 10 au mercredi 12 avril. Inscription jeudi 15 et vendredi 16 février (9h30 – 12h et 13h30 – 17h). Tarif selon les ressources.

■ Jeudi 8 février à 10h

Pause des aidants : Internet : Aidant(e) – Aidé(e) : s'aimer encore...

■ Lundi 12 février à 9h30

Atelier cuisine animé par Michèle Pimont : préparation d'un couscous Kabyle. Échange de savoirs et de recettes suivi d'un repas partagé. Inscription du 5 au 9 février.

■ Lundi 12 février à 14h30

Ciné-club animé par Bernard Rousselle : projection du film *Le train sifflera 3 fois*. Entrée libre.

■ 13 et 16 février 10h-12h

Stage de peinture sur verre animé par Martine Griffet. Tarif : 1.85€/jour. Inscription du 5 au 9 février.

■ Mardi 13 février à 14h30

Goûter dansant/bal masqué avec *Play up* : venez déguisés ! Entrée libre. 5.40€ pour les non adhérents

■ Vendredi 16 février

Visite guidée du musée de l'air au Bourget puis accès libre au Boeing et au Concorde. Sortie en car. Tarif 17,30€. Inscriptions du 7 au 14 février.

■ Lundi 19 février

Reprise des «ateliers esthétique» les lundis et vendredis. Inscriptions du 7 au 9 février.

■ Mardi 20 février à 14h

Atelier pâtisseries tunisiennes avec le service jeunesse. Gratuit sur inscription.

■ Mercredi 28 février à 14h

Cercle de lecture animé par Monique et Simon Mathieu autour du livre *La lettre à Helga* de Bergsveinn. Entrée libre.

■ 6 et 8 mars à 14h30

Stage de linogravure animé par Michèle Pimont et Madeleine Clarisse. 2,70€ les 2 jours. Inscription du 26 février au 2 mars.

■ Vendredi 9 mars à 14h30

Grand Loto gourmand. Inscription jusqu'au 8 février. Tarif 5.40€.

7ème art

Un thriller en tournage aux Lilas

En décembre et en janvier, les comédiens Reda Kateb et Matthias Schoenaerts tournaient un thriller aux Lilas, *Territoires*, entourés de figurants de la ville.



Pour réaliser son troisième film, David Oelhoffen, ici dans un appartement rue du Garde-Chasse, a tourné pendant trois semaines aux Lilas

Il règne une forte activité dans la rue du président Robert Schuman et dans la rue du Garde-Chasse. Plusieurs gros camions sont garés et des techniciens s'agitent, portent du matériel, parlent dans des talkies. Car David Oelhoffen, réalisateur (*Loin des hommes*) et scénariste (l'épatant *L'Affaire SK 1*, sur le tueur en série Guy Georges) est en train de tourner aux Lilas son troisième long-métrage, *Territoires*, un thriller avec deux des meilleurs comédiens du moment : Reda Kateb et Matthias Schoenaerts. Comme la plupart des membres de l'équipe, Oelhoffen, 49 ans, est habillé chaudement et porte de confortables chaussures de randonnée. « Mon film s'intitule *Territoires* et parle de l'appartenance à un territoire et de la difficulté à s'en extraire, assure David Oelhoffen. Le film est centré sur deux personnages qui veulent s'extraire d'une cité : un flic d'origine algérienne et son ami d'enfance, un mec de la cité devenu trafiquant de drogue. »

« Silence, action ! »

Très sereinement, David Oelhoffen met en place une séquence avec ses techniciens, notamment son directeur de la photo qui termine le réglage de la lumière. Une vingtaine de techniciens s'affairent dans le pavillon et s'apprêtent à tourner la scène 89 B, une des dernières du film, dans laquelle Matthias Schoenaerts, un petit truand d'une cité, vient apprendre à un caïd qu'il va régler ses comptes lui-même. Il est 14 heures quand Matthias Schoenaerts - blouson de cuir, cheveux ras, barbu - débarque sur le plateau. Tout s'emballa. David Oelhoffen parle doucement à Schoenaerts et aux deux autres comé-

diens, tandis que coiffeuses et maquilleuses procèdent à de légères retouches. Le cinéaste corrige subtilement un déplacement et lance très vite la première prise. « Silence, action ! »

Entre deux prises, Oelhoffen, qui entre dans la dernière semaine de tournage, ne tarit pas d'éloges sur Les Lilas. « Nous avons été très bien accueillis par la Mairie et les habitants. La ville est très graphique, notamment avec la tour TDF. Nous avons filmé aux Sentes et à la résidence de l'Avenir mais aussi dans la cité Gagarine à Romainville. La cité reste un cocon pour les personnages du film, l'endroit où ils ont grandi, loin des clichés habituels et misérabilistes du cinéma. Pour la figuration, nous avons décidé de prendre des habitants du coin. Cela apporte un réalisme supplémentaire au film. »

David Oelhoffen se dirige à nouveau vers ses comédiens, qui vont travailler jusqu'à 21h. Quant au film, il sortira à l'automne prochain.

Un Lilasien dans le casting

« C'est la première fois que je tourne dans un film. Le responsable de la figuration nous a repérés car je jouais aux boules à Romainville avec des copains. En fait, je joue souvent là-bas. Lors du tournage, j'ai passé l'après-midi à jouer à la pétanque avec deux de mes potes, tandis que le réalisateur tournait une séquence avec l'acteur principal, Matthias Schoenaerts, qui rend visite à son père. Ça c'est super bien passé, impeccable. Une belle expérience ! » Jean-Luc, 60 ans, ancien boucher rue de Paris actuellement retraité.

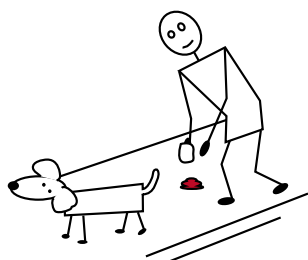


Ces incivilités qui nous gâchent la ville

Verbalisation de stationnement illicite

Circulation, stationnement, déjections canines, bruit, ouverture de bouches incendie, tags sur les murs, dépôts sauvages... Des tracasseries qui sont le fait d'une minorité d'individus mais qui occasionnent des désagréments à la majorité de la population. La municipalité organisera en mars prochain les réunions des groupes d'action municipale (GAM) dans les quartiers sur le thème de ces incivilités. Pour faire évoluer les comportements, la Ville s'efforce d'articuler la sensibilisation et la prévention mais également la nécessaire répression de ce phénomène. Inventaire des principales nuisances et des solutions concrètes ou de bon sens.

Les déjections canines



La plupart des propriétaires de chiens, veillent à ce que leur animal ne souille pas nos trottoirs ou ramassent leur production. Les déjections sont moches, sentent mauvais, polluent et en plus, il arrive qu'en glissant dessus l'on puisse tomber et se faire mal. Comment un propriétaire de chien peut-il justifier ce manque de respect évident ? Chaque

jour, une dizaine d'agents du service de la propreté ramassent entre 5 et 10 crottes chacun. On vous laisse faire le compte sur l'année.

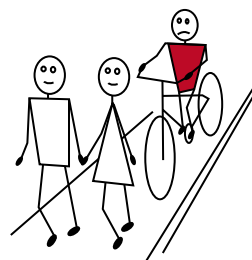
Sanctions encourues par les contrevenants

Une contravention de 68€, si la personne est prise en flagrant délit.

La solution

Que le propriétaire du chien ramasse lui-même les déjections comme le font la majorité d'entre eux. La Ville fournit toujours des pinces permettant de les ramasser proprement et il existe de nombreux autres systèmes simples en vente dans le commerce.

Le partage des trottoirs



Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à circuler à vélo sur les trottoirs. Au-delà de cet âge limite, les cyclistes doivent circuler sur la route et sont soumis aux mêmes contraventions que les conducteurs automobiles. Concernant les trottinettes (électriques ou non) et rollers, leurs utilisateurs

doivent obligatoirement circuler à allure modérée sur les trottoirs (l'usage fixe cette allure à 6km/h environ). Quant aux scooters, ils ne peuvent pas utiliser les trottoirs ni y stationner.

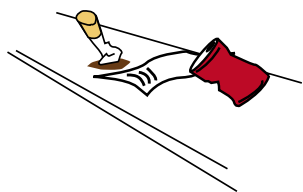
Sanctions encourues

135€ d'amende pour un deux roues (scooter, moto ou vélo) roulant sur un trottoir.

La solution

Utiliser l'espace public adapté à son mode de déplacement, en respectant les autres usagers.

Déchets sur la voie publique (canettes, papiers, mégots de cigarettes...)



Il ne viendrait à l'esprit de personne de jeter des déchets par terre chez soi. C'est toutefois un comportement fréquent dans l'espace public où seul le travail quotidien des agents de la propreté permet de garder la ville propre grâce

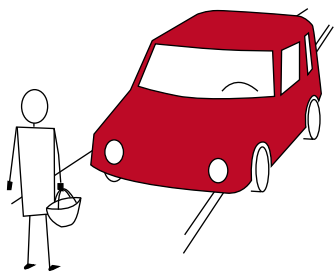
à deux passages quotidiens dans les quartiers et les artères les plus exposées. A ce titre, l'augmentation du nombre de mégots sur les trottoirs, résultat de la légitime interdiction de fumer à l'intérieur des établissements, pose une nouvelle difficulté ainsi que les « suremballages » des entreprises qui multiplient le packaging publicitaire, notamment dans le domaine de la restauration rapide.

Sanctions encourues

Une contravention de 68€

Les solutions

Il y a environ 200 corbeilles de rue aux Lilas, notamment en centre-ville. Il est rare d'avoir plus de 50 mètres à faire pour en trouver une. Un petit effort pour garder la ville propre. Attention, il est aussi interdit de déposer son sac d'ordures ménagères dans une corbeille de rue qui n'est pas une poubelle. Le cendrier portable est la meilleure solution, mais la Ville va mettre en place des écrase-mégots sur les corbeilles de rue. Plus aucune excuse, pour jeter son mégot sur la voie publique.



Le stationnement illicite

Avec les travaux de la ligne 11 en centre-ville et au quartier des Sentes, la circulation est devenue difficile aux Lilas. Prochainement les tarifs du stationnement en surface et des amendes vont également augmenter (sauf pour les résidents) en raison de la nouvelle loi sur la « dépenalisation des PV ». Raison de plus pour éviter les comportements inciviques en voiture qui pénalisent tous les automobilistes, les piétons et les riverains. Rapide liste des infractions malheureusement les plus courantes : je vais chercher mon pain ou j'effectue une livraison et je stationne en double file, je stationne sur une place livraison pour aller faire une course, je me gare sur le trottoir et bloque la circulation des piétons, je stationne devant l'entrée des chantiers de la ligne 11 et bloque la circulation quand les camions arrivent...

Sanctions encourues

Une contravention de 35€ pour un stationnement sur une place livraison.

135€ pour stationnement sur un passage piéton, un trottoir, une place handicapés, une place de transport de fonds.

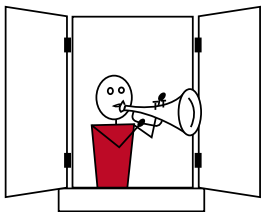
135€ et - 3 points sur le permis pour un stationnement dangereux (qui peut entraîner un accident et mettre en danger les autres usagers en véhicule ou à pieds).

Depuis le début des travaux de la ligne 11, le nombre de verbalisations a considérablement augmenté car les infractions sont nombreuses et les conséquences sur la circulation et le stationnement immédiates.

Les solutions

Utiliser les parkings publics du Mail et du Marché en centre-ville. Le premier quart d'heure est gratuit si vous mettez moins d'un quart d'heure pour aller chercher votre baguette de pain. En surface, les places en zone bleue sont souvent très proches du centre-ville.

Respecter les heures de livraison pour les livreurs et utiliser les places prévues à cet effet, nombreuses sur la ville.



Tapages diurne et nocturne

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition et son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé d'autrui, dans un lieu public et privé...

Depuis le décret du 12 mars 2012, la Police Municipale peut verbaliser directement les auteurs de trouble sans avoir à passer par le juge de proximité, ce qui permet de désengorger les tribunaux surchargés de nombreuses plaintes.

Sanctions encourues

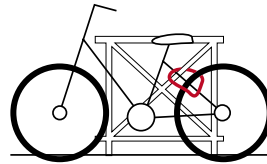
Une amende de 68€

Les solutions

Respecter les règles élémentaires du savoir vivre en société.

Lutte contre les tags

C'est un problème qui demande une intervention rapide. Une équipe de deux personnes intervient quotidiennement. Elle recouvre immédiatement les tags avant de les traiter plus en profondeur par la suite. La Ville porte systématiquement plainte contre les auteurs de tags injurieux ou diffamatoires.



Stationnement des deux roues

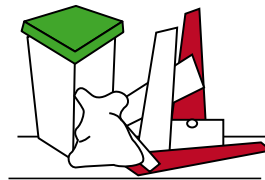
Le règlement de voirie de la ville présente les règles de civilités en la matière. Il est interdit de stationner un deux roues en l'accrochant avec un cadenas à du mobilier urbain non prévu à cet effet. Un comportement qui se généralise cependant, notamment autour du métro Mairie des Lilas.

Sanctions encourues

Il y a trois mois, la municipalité a pris un arrêté qui simplifie les autorisations de l'Officier de police judiciaire, seul habilité à donner l'autorisation pour couper des cadenas et évacuer les vélos de l'espace public. En cas d'intervention, il vous faudra acquitter d'une contravention de 38€ pour récupérer votre vélo.

Les solutions

Il existe plus de 30 aires de stationnement pour les deux roues, accessibles aux vélos, soit environ 160 places. Elles ne sont pas toutes à proximité immédiate du métro mais vous rapprochent cependant. Utilisez aussi le service Velib' dès que les nouvelles stations et le nouveau matériel seront mis en place (entre fin février et fin avril).



Les dépôts sauvages

Petits ou gros, ils polluent les trottoirs et donnent une image dégradée de la ville et du vivre ensemble.

Sanctions encourues

Les petits dépôts sauvages que l'on trouve au pied des poubelles de rue sont passibles d'une contravention de 68€.

Pour les plus importants, ceux que l'on trouve en général dans les quartiers limitrophes de Pantin, de Romainville, Paris ou Bagnole (qui sont souvent le fait d'entreprises qui ne prennent pas le temps d'aller en déchetterie), l'amende est de 135€ mais il faut avoir une preuve de l'identité des fautifs.

Les solutions

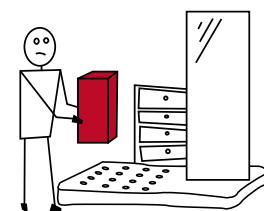
Il existe des déchetteries sur le territoire d'Est Ensemble, à Bondy, Montreuil et Romainville. Et pour les Parisiens, il en existe également sur Paris. Les Lilas négocie la possibilité d'utilisation par les Lilasiens de l'une d'entre elles. Un passage dans une déchetterie prend un peu de temps mais permet le recyclage des déchets et évite d'encombrer les trottoirs et les voies.

Déchetteries

Bondy : 85 avenue du 14 Juillet - Tél. 01 48 47 92 05

Romainville : 62 rue Anatole-France - Tél. 01 48 96 94 60

Montreuil : 127 rue Pierre-de-Montreuil - Tél. 01 55 86 93 48



Les encombrants

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir ou le jour de la collecte sur la Ville (le lundi sauf certains grands ensembles). Il n'y a pas de ramassage « à la carte » aux Lilas. Cependant, la Ville et

Est Ensemble interviennent souvent pour ramasser les tas sauvages. Mais cela a un coût pour la collectivité.

Sanctions encourues Une contravention de 135€

Les solutions Attendre le lundi matin pour sortir ses encombrants puisqu'aux Lilas c'est le jour de ramassage sur toute la ville, sauf pour certains grands ensembles.



Respect du personnel d'accueil des services publics

Le personnel d'accueil de la Mairie, de la Direction des services techniques, du service éducation et des autres lieux communaux d'accueil du public est malheureusement parfois confronté à l'agressivité de quelques individus. Le meilleur moyen d'obtenir un renseignement, une information ou un rendez-vous est d'abord de dire bonjour, puis de s'expliquer calmement et en aucun cas de faire preuve d'impatience et d'agressivité. Les personnels d'accueil ne sont pas responsables des problèmes rencontrés par les administrés et font en général le maximum pour répondre au mieux aux questions qui leur sont posées.

Sanctions pour les contrevenants

Loutrage à agent chargé d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique (insultes orales, envoi d'objets, de lettres d'insultes, gestes insultants ou menaçants) est passible d'une amende de 7 500€ (+ 6 mois d'emprisonnement s'il est commis en milieu scolaire ou par plusieurs personnes).



Présence de groupes indésirables dans les halls d'immeubles ou leurs abords

Concernant ces rassemblements d'individus qui « squattent » entrées ou halls d'immeubles, la frontière est souvent floue entre incivilité et délinquance. Bruit, consommation et /ou commerce de substances illicites, parfois attitudes menaçantes et anxiogènes... ce phénomène de société est présent dans tous les quartiers de toutes nos villes.

Sanctions encourues

Les mesures prises en 2003 dans les articles L126-2 et L126-3 du code de la construction et de l'habitat prévoient les modalités d'intervention de la Police Nationale et de

la Police Municipale. Mais dans les faits, ces textes ne sont jamais appliqués car les faits pour caractériser l'occupation abusive des parties communes d'immeubles sont, en droit, quasi impossibles à réunir. Les agents de police nationaux et municipaux interviennent très souvent dans les halls d'immeubles pour faire sortir des personnes qui n'ont rien à y faire.

Les solutions

Il est nécessaire que l'Etat modifie les textes de lois et élabore des sanctions adaptées, que la police de proximité soit rétablie et les effectifs de la Police Nationale augmentés. Il faut aussi agir par la prévention et l'aide à la parentalité. Dans les cas de complicité parentale avérée, l'expulsion locative pour trouble de voisinage peut être envisagée.



Claude



Rolf

Claude et Rolf, agents du service propreté

« Les incivilités sont le fait d'une minorité »

Claude : « Je travaille depuis 20 ans dans la commune et je n'ai pas l'impression que

les choses changent. Les personnes qui ne respectent pas l'espace public sont une minorité sinon on ne s'en sortirait plus. La seule chose que j'ai vu évoluer et qui augmente, est le nombre de mégots de cigarettes par terre ».

Rolf : « Je travaille depuis 5 mois aux Lilas. Auparavant j'étais sur Paris. C'est très différent ici, c'est un village et les gens sont très conviviaux, il est facile de discuter, d'essayer d'expliquer pourquoi il ne faut pas faire telle ou telle chose. Je crois au dialogue. Quand je vois des personnes respectueuses, qui jettent les papiers dans les poubelles, je les remercie. Je pense qu'il est important de valoriser les bons comportements ».

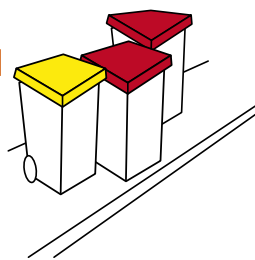
Sorties et rentrées des bacs et conteneurs aux bonnes heures

Sanctions encourues

68€ d'amende

Les solutions

Sortir les bacs à l'heure prévue, à partir de 13h les jours de collectes des ordures ménagères dans votre quartier et les rentrer le plus rapidement possible après le passage de la benne.



Ouvertures illégales des bouches incendie

Elles privent les riverains d'eau, créent des problèmes de circulation, posent des problèmes de sécurité, les pompiers ne pouvant plus les utiliser en cas d'incendie. La Ville s'est portée volontaire pour expérimenter un système permettant de limiter la pression de l'eau des bouches incendie tout en respectant les normes de débit pour l'utilisation par les pompiers.

Agnès Rossoti, directrice du service de la Tranquillité publique

Que mettre en place pour limiter les problèmes de circulation et de stationnement ?



Tous les jours, de 9h à 10h30, 2 ou 3 ASVP (agents de surveillance de la voie publique) sont systématiquement présents là où se concentrent la circulation et la plupart des infractions avec des stationnements en double file. Si les agents

essaient d'abord de libérer la voie rapidement, nous verbalisons de plus en plus car il y a des comportements illicites qui ne évoluent pas dans le bon sens.

Cela ne concerne que les automobilistes ?

Les piétons ont aussi un comportement dangereux notamment en centre-ville, près du chantier du métro en particulier. Une partie d'entre eux continue de marcher le long de la palissade sur la rue de Paris plutôt que de traverser à hauteur du MC Donald en toute sécurité.

Comment réduire le nombre de vélos accrochés au mobilier urbain ?

En attendant la fin des travaux du métro, il y a tout de même les emplacements deux roues non utilisés en centre-ville. La Ville a pris un arrêté d'interdiction qui va nous permettre de retirer les vélos accrochés.



Christophe Henron, policier municipal

« Un temps pour dialoguer, un autre pour sanctionner »

Christophe est policier municipal depuis un an aux Lilas. Il nous parle de ce qu'il

observe sur le terrain.

« Avec les travaux du métro, la circulation est forcément plus compliquée en particulier rue de Paris. Le non-respect des règles du Code de la route et du stationnement ont des conséquences immédiates.

D'où viennent ces comportements ?

On a besoin de cigarettes, on s'arrête devant le buraliste, en double file. Les gens se disent « j'en ai pour deux secondes ». Mais en fait cela dure beaucoup plus longtemps et, vu le trafic aux Lilas, ce type de comportement crée des embouteillages, du bruit, de l'énervement. Pareil pour les dépôts sauvages. Les gens n'attendent pas le jour de ramassage. Il faut tout jeter immédiatement. Et hop, tout se retrouve sur le trottoir. Parfois, on retrouve un papier permettant d'identifier le responsable et on verbalise.

Les verbalisations ont-elles augmenté ?

Oui évidemment. Pour la circulation, le moindre écart crée automatiquement de la

tension, de l'énervement et des problèmes de sécurité pour les piétons. Mais nous nous efforçons de faire preuve de discernement pour sensibiliser les conducteurs. Si nous voyons la personne quitter sa voiture en double file, on la fait remonter dans sa voiture et partir rapidement. Si la personne n'est pas à proximité ou récidive, on verbalise.

Quelles sont les solutions ?

C'est un problème d'éducation. Respecter le code de la route devrait aller de soi. Ensuite, il faut dialoguer, éviter le tout répressif. Les gens sont assez réceptifs au dialogue même si c'est plus difficile avec certains.

Vous intervenez sur d'autres incivilités ?

Nous intervenons sur les faits de délinquance mais aussi sur les différentes formes d'incivilités comme le tapage nocturne. Notamment dans le quartier des Sentes, près de la Sente Manouchian ou vers le mail Anthonioz-de-Gaulle et aux Bruyères. Là aussi, il faut dialoguer car on ne peut avoir le silence de la campagne quand on vit en ville, mais on demande aux auteurs de désordres d'être plus respectueux de ceux qui les entourent. Mais parfois cela dépasse les bornes et on réprime naturellement.

Sabri Mrabet, Est Ensemble

« Les dépôts sauvages sont notre principal souci »

Contrôleur de l'espace public, chargé de la sensibilisation à Est Ensemble, Sabri Mrabet est le référent pour Les Lilas. Il nous explique que, s'il existe des incivilités pour le ramassage, les Lilasiens sont en général respectueux de leur ville.



«Le principal problème aux Lilas, ce sont les dépôts sauvages. Des entreprises ou des particuliers

déposent des gravats au lieu d'aller à la déchetterie, profitant de lieux assez tranquilles avec peu de stationnement et d'habitation. Mais en majorité, ce ne sont pas des Lilasiens. D'ailleurs, toutes les rues touchées sont limitrophes d'une autre ville. A part cela, il y a toujours la question des encombrants qui ne sont pas sortis les bons jours et puis des sacs d'ordures ménagères jetés dans les corbeilles de rue.

Ces incivilités ont un coût ?

Bien sûr. Nous sommes obligés de faire passer des véhicules spécialement pour les dépôts sauvages ou des encombrants. Forcément cela augmente le coût de la collecte.

Pourtant vous semblez considérer qu'aux Lilas les choses se passent bien ?

Les Lilasiens trient vraiment bien leurs déchets. On trouve très peu de verre à l'abandon dans la rue, les conteneurs en apport volontaire sont bien utilisés. Les parcs à sapins de la municipalité des Lilas ont aussi très bien fonctionné ».

Commentaire



Christophe Paquis

Maire-adjoint (Environnement et Agenda 21, espaces verts, voirie et circulation)

Aux Lilas comme ailleurs, débattre avec les habitants

de leur vie quotidienne conduit régulièrement à entendre déplorer les incivilités de quelques-uns.

De quoi parle-t-on ? De comportements inadaptés, d'une attitude irrespectueuse de l'environnement proche et des autres sur l'espace public. S'autoriser ce que la règle commune ne permet pas, ne pas respecter le « vivre ensemble » et les règles élémentaires du bon voisinage.

Le sentiment est largement partagé que ces comportements, pénibles d'abord deviennent rapidement insupportables lorsqu'ils se répètent ou se multiplient. Dans une société où l'individualisme progresse, ce n'est guère étonnant. Se poser la question de savoir si je vais gêner avec mon vélo, ma moto ou ma voiture, si je fais du bruit tard sans avoir prévenu mes voisins, si je m'autorise à sortir mes encombrants à tout moment... ne se pose même plus pour quelques-uns.

Lutter contre ces comportements est indispensable car il en va de l'établissement de relations harmonieuses entre tous. Nous nous y employons et je tiens à remercier l'ensemble des agents communaux, femmes et hommes, qui y œuvrent avec une grande conscience professionnelle : ceux de la propreté, de la tranquillité publique, des espaces verts, de la voirie et bien d'autres... Grâce à leur sens du service public, à leur dévouement, notre ville s'embellit et reste agréable à vivre.

Mais cette mission est, au-delà d'eux, l'affaire de tous et chacun peut et doit y prendre sa part. Tel est, par exemple, le sens du permis de végétaliser pieds d'arbres, jardinières et autres que nous mettons en place et donnera lieu à la rédaction d'une charte locale. Tel est le sens du travail que nous ne cessons d'intensifier auprès des plus jeunes lilasiens, dans les établissements scolaires et par les activités périscolaires ou du service jeunesse, pour les sensibiliser à la nécessité d'une ville plus respectueuse de tous et plus durable.

Cultures d'Hivers

Les rendez-vous de février

Cette année, Cultures d'Hivers fait escale en Tunisie. Musique, danse, conte et atelier cuisine, découvrez les propositions du mois de février.



Samedi 10 février à partir de 19h, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, la danseuse tunisienne Salma Ben et le collectif Wat'art donneront le coup d'envoi d'une soirée festive et chaleureuse lors de laquelle les participants seront invités à danser eux aussi. Pour encore plus de convivialité, la junior association *Open your Eyes* proposera, quant à elle, un buffet de spécialités culinaires tunisiennes.

Contes et pâtisseries

Mercredi 14 février, la bibliothèque André-Malraux invite la compagnie *A l'Affût* pour le spectacle de théâtre d'objets musical *Ambre*. Inspiré d'un conte tunisien issu de la tradition orale, *Ambre* convie les spectateurs à un voyage poétique haut en couleurs à la rencontre des djinns, les esprits qui habitent toutes choses, dotés de pouvoirs très puissants mais pas toujours bienfaisants.

Cultures d'Hivers se termine mardi 20 février par un atelier de cuisine intergénérationnel pour les adhérents du Club des Hortensias et ceux du service jeunesse. Au programme : préparation et dégustation de pâtisseries tunisiennes, le tout accompagné du fameux thé à la menthe. L'après-midi se poursuivra autour de divers jeux de société.

■ Soirée 100% tunisienne :

samedi 10 février à partir de 19h, salle des mariages (Hôtel de Ville) réservation au 01 48 46 87 79

■ Ambre (dès 6 ans) :

mercredi 14 février à 14h, auditorium d'Anglemont réservation au 01 48 46 07 20



■ Atelier de cuisine intergénérationnel :

mardi 20 février à 14h, Club des Hortensias – réservé aux adhérents du Club et aux jeunes du service jeunesse

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 83 74 58 05

Je Dis: Musique !

Concert du Département Jazz

8 février à 19h, auditorium d'Anglemont

Mardi Musical
13 février à 19h, auditorium d'Anglemont

Thursday JAM Jazz

Rejoignez les professeurs et élèves du département jazz pour un moment de musique convivial.

15 février de 18h à 20h
Bar Le Chat blanc
60 bd de la Liberté

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80

Il reste quelques places !

Il reste de la place dans les cours de batterie et du groupe Col'Rock du centre culturel.

Infos et inscriptions auprès du secrétariat.

Une artothèque près de chez vous

Le collectif d'artistes Cal&Co propose à la location des œuvres d'art. Pour un prix abordable, offrez à votre regard une sculpture, une peinture, une photographie ...

Vendredi 9 mars de 14h à 22h

Samedi 10 mars de 10h à 17h

Espace culturel d'Anglemont

+infos : caletco.jimdo.com/

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

Concert du dimanche

Le piano est à l'honneur pour ce concert en accord avec le ton du délicieux conte de Pierre Gripari *Le Géant aux Chaussettes rouges*.

Avec Eric Wallon, pianiste, et Josette Morata, pianiste-comédienne et Nikolitsa Angelakopoulou.

11 février à 11h

Tarifs de 2,5€ à 9€, gratuit pour les -18 ans.

Le Melting Potes

01 48 58 75 29

Ladell Mc Linn

9 février à 20h

Les nains portent quoi

10 février à 20h30

Raoul et Victor

16 février à 20h

Jam session harmonica

19 février à 20h

Beauty and The Beast

23 février à 20h

Le piano qui chante

24 février à 20h30

Le Triton

01 49 72 83 13

Benjamin Moussay Trio

8 février à 21h

David Patrois & Remi

Masunaga

9 février à 20h

Laurent Benegui &

Stephan Oliva

9 février à 21h

Joëlle Leandre &

Elise Caron

10 février à 20h

Michel Portal & Theo

Ceccaldi

10 février à 21h

Le Pont des Artistes #22

Magyd Cherfi / Lo Jo /

Grise Cornac

15 février à 20h30

Marianne Legendre &

Florence Bourdon

16 février à 20h

Schwartz-Bart / Galland /

Braff / David

16 février à 21h

Quinteto Respiro

17 février à 21h

Cinéma du Garde-Chasse

Février, le mois des festivals !

Le cinéma du Garde-Chasse s'associe à deux festivals de qualité : la première édition de *Repérages* qui met en valeur la jeune création mais aussi le festival *Télérama enfants* avec de nombreuses séances accompagnées d'animations.

Jusqu'au 9 février, Est Ensemble lance le festival *Repérages*, parrainé par l'acteur Réda Kateb et dédié aux premières œuvres : 7 films, 7 premiers longs métrages (2 documentaires et 5 films de fiction), 7 occasions de découvrir celles et ceux qui feront le cinéma de demain. Un des films sera primé sur vote d'un jury composé de jeunes du territoire. Désireux de soutenir la jeune création, le cinéma du Garde-Chasse s'associe à l'évènement en accueillant, jeudi 8 février, l'avant-première du documentaire *Un jour ça ira* de Stan et Edouard Zambeaux, en leur présence. Ce documentaire raconte avec justesse le quotidien de deux adolescents dans un centre d'hébergement d'urgence au cœur de Paris.

Le festival des plus jeunes

Place ensuite au festival *Télérama enfants* qui propose une sélection des meilleurs films pour le jeune public de l'année écoulée ainsi que des avant-premières accompagnées d'animations. Dans ce cadre, le cinéma du Garde-Chasse programmera, du 21 février au 3 mars, l'avant-première de *Willy et les gardiens du Lac* (dès 4 ans), un ciné-atelier autour des couleurs après la projection de *La ronde des couleurs* (dès 3 ans) et bien d'autres rendez-vous encore.

■ **Repérages : programme sur est-ensemble.fr – avant-première de *Un jour ça ira* : jeudi 8 février à 20h30**
tarif unique : 3,5€

■ **Télérama enfants : programme des séances aux Lilas en p 20 et sur theatredugardechasse.fr.**
Tarif unique 3,5€



Théâtre dès 11 ans

Illiade

« Ce que je trouve passionnant dans l'Illiade, c'est que ce n'est jamais manichéen. Il n'y a pas d'un côté les forts et de l'autre, les faibles » explique la metteuse en scène Pauline Bayle qui signe l'adaptation de cette épopée immémoriale dans laquelle les destins s'entremêlent dans un mouvement allant de la colère teintée de fer à la compassion trempée de larmes.

Dans un élan commun, cinq acteurs mêlent leurs voix pour raconter les histoires d'Achille, Hélène, Andromaque, Hector et Agamemnon.

■ **Illiade : vendredi 16 février à 20h30,**
théâtre du Garde-Chasse
Tarifs de 5€ à 20,5€, 9€ étudiants et chômeurs
+infos : 01 43 60 41 89
www.theatredugardechasse.fr

Théâtre d'objets dès 9 ans

Les Misérables

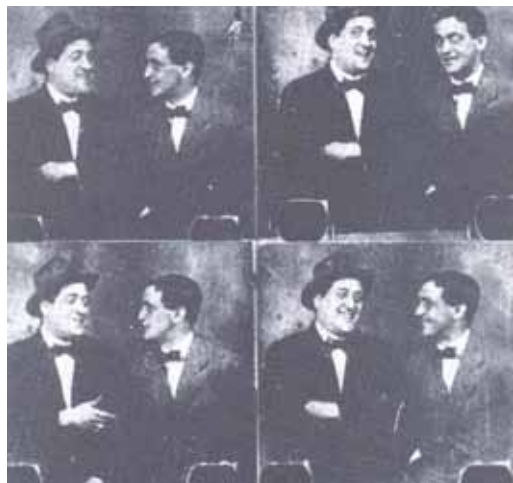
La cie *Karyatides* propose une adaptation en théâtre d'objets du roman de Victor Hugo. C'est l'histoire d'un homme paria de la société, qui se sacrifie pour le bonheur d'une enfant que le sort lui a confiée ; d'une femme réduite à abandonner son enfant ; d'un flic fanatique et infatigable ; d'un gamin des rues impertinent ; d'une justice inique ; du combat en l'homme entre le bien et le mal ; d'un homme dont la conscience est sans cesse mise à l'épreuve. C'est l'histoire d'un peuple aux abois qui se soulève et défend son idéal jusqu'à la mort.

■ **Les Misérables : mercredi 7 mars à 16h,**
théâtre du Garde-Chasse
Pass famille 6€ la place dès 3 places achetées
+infos : 01 43 60 41 89

Bibliothèque André-Malraux

1918/2018 : Apollinaire le mal-aimé

A l'occasion du cycle de l'Université populaire d'Est Ensemble « Construire la paix » et du centenaire de la mort de Guillaume Apollinaire, la bibliothèque propose, samedi 24 février, une promenade littéraire et musicale avec le comédien et metteur en scène Jean-Paul Schintu, accompagné de la saxophoniste Anne Lecapelain.



Comédien chevronné, Jean-Paul Schintu poursuit actuellement un travail en compagnie d'instrumentistes, mêlant des textes de grands écrivains à des musiques existantes ou improvisées.

Samedi 24 février, c'est l'œuvre de Guillaume Apollinaire qui sera célébrée. De Paris à Londres, du Pont Mirabeau à Rome, des rives du Rhin aux tranchées

de Champagne, plus qu'une géographie qui suivrait pas à pas Apollinaire dans ses déplacements, c'est plutôt de « géographie affective » dont il s'agira.

Une œuvre majeure mise en musique

Jean-Paul Schintu vous emmènera à la découverte de son œuvre : des extraits de *Calligrammes*, *Alcools*, *Case d'Armons...* et des poèmes à Linda, Lou, Yvonne...

La lecture sera accompagnée par la saxophoniste Anne Lecapelain. Lauréate de nombreux prix prestigieux, elle se consacre pleinement à la musique de chambre et, très sensible à la musique du XX^{ème} siècle, elle aborde régulièrement la transcription d'œuvres romantiques ou baroques.

■ **Lecture-concert** : samedi 24 février à 18h, auditorium d'Anglemont - Entrée libre

+infos : 01 48 46 07 20
www.bibliotheque.leslilas.fr/portail

■ **Programmation du cycle « Construire la paix »** : www.est-ensemble.fr/construire-la-paix-le-nouveau-cycle-de-luniversite-populaire



Bibliothèque André-Malraux

01 48 46 64 75 (adultes)
01 48 46 64 76 (jeunesse)



Histoires de Tunisie

Dès 5 ans

10 février à 10h30

Biblio'Fil

Club de lecture

24 février à 11h

Khasma

01 43 60 69 72

Ciné-goûter

Projection de *Le petit roi et autres contes*, programme de 5 courts-métrages de Lajos Parti Nagy et Maria Horvath qui va vous emmener tout droit en Hongrie à la découverte des contes et légendes de ce pays mystérieux...

11 février à 15h

Lundi de Phantom n°32

Projection et rencontre avec l'artiste espagnole Alex Reynolds, en conversation avec Anna Manubens (CAPC, Bordeaux).

26 février à 20h

Les heures musicales du Rosaire

Concert du duo *Isaïade*, composé d'Isabelle Rémy au violon et d'Isabelle Guérin à la harpe, sur le thème des musiques en 14-18.

Entrée libre avec libre participation aux frais

11 février à 11h, église Notre Dame du Rosaire

Lilas en Scène

01 43 63 41 61

Le sommet de la gloire

Ils sont deux, coincés sur la piste pour l'éternité. Il leur faut durer, durer, durer...

9, 10 et 12 février à 20h
Dragons #1

Avec le développement de la pensée rationaliste, la Nature est devenue, dès le XVII^{ème} siècle, une matière vivante à dompter et exploiter.

16 février à 20h

Lilas en Scène

Atelier sur le thème des frontières

La Cie Nova propose un atelier de pratique amateur d'une semaine pour réfléchir à la question de la frontière entre acteurs et public, entre ceux qui jouent et ceux qui regardent.

Il s'agira de jouer, d'incarner des personnages pour trouver le plaisir du jeu et de questionner la problématique du territoire avec comme point de départ des textes théâtraux et non théâtraux (poésie, articles, lettres etc.). Le travail sera autant une initiation au jeu qu'un travail d'improvisation, associée à une recherche corporelle comme prolongation des mots.

■ **Du 19 au 23 février de 10h à 16h dès 14 ans**

■ **Inscription** : lilasenscene@free.fr
ou 01 43 63 41 61 - Frais de d'inscription : 5€

La Cie Nova est en résidence artistique aux Lilas pour la saison 2017/18 dans le cadre de Mon Voisin est un Artiste. Dispositif porté par la Ville des Lilas, Lilas en Scène et le CD93.

Fête de la musique

Venez participer !

A l'occasion de la Fête de la musique du 21 juin, la Ville recherche des groupes désireux de se produire sur scène. Inscriptions du 28 février au 14 avril : dossier à télécharger sur le site de la ville (www.ville-leslilas.fr) ou à demander à la Direction de l'action culturelle (actionculturelle@leslilas.fr) ou à l'espace d'Anglemont 35 place Charles de Gaulle).

Les Lilasiens pourront aussi participer à des ateliers gospel. Ils conduiront à la formation d'une chorale qui se produira également le 21 juin. Construits de manière à mettre petit à petit les participants en confiance, ces ateliers ouverts à tous, ludiques et interactifs auront lieu les 26 mai, 2, 9 et 16 juin de 11h à 13h, à l'espace Louise-Michel.

■ **Inscriptions auprès du MAAD**

au 01 48 36 82 27.



Jeudi 8 février à 20h30

Un jour ça ira, en présence de l'équipe du film dans le cadre du festival Repérages

Cinéma du Garde-Chasse

MERCREDI 7

14h **Seule sur la plage la nuit**
de Sang-soo Hong, 1h41, VOST
16h **La monnaie de leur pièce** d'Anne Le Ny, 1h30
20h30 **Le rire de ma mère**
de Colombe Savignac et Pascal Ralite, 1h32

JEUDI 8

14h **Vers la lumière**
de Naomi Kawase, 1h41, VOST
16h **Le rire de ma mère**
20h30 **Festival Repérages : Un jour ça ira**
de Stan et Edouard Zambeaux, 1h30

VENREDI 9

10h **Vers la lumière**, VOST
14h **La monnaie de leur pièce**
16h **Vers la lumière**, VOST
20h30 **Seule sur la plage la nuit**, VOST

SAMEDI 10

11h **Rita et crocodile** de Siri Melchior, 40 min
14h **La monnaie de leur pièce**
16h **Seule sur la plage la nuit**, VOST
18h **Le rire de ma mère**
20h30 **Vers la lumière**, VOST

DIMANCHE 11

14h30 **Le rire de ma mère**
16h30 **Rita et crocodile**
17h30 **Vers la lumière**, VOST

MARDI 13

14h **Seule sur la plage la nuit**, VOST
16h **Le rire de ma mère**
20h30 **La monnaie de leur pièce**

SAMEDI 17

14h **In the Fade** de Fatih Akin, 1h46, VF
16h **Brillantissime** de Michèle Laroque, 1h35
18h **Marie-Curie** de Marie Noëlle, 1h35
20h30 **In the Fade**, VOST

DIMANCHE 18

14h30 **Brillantissime**
16h30 **In the Fade**, VOST
18h30 **Marie-Curie**

MARDI 20

14h **Marie-Curie**
16h **In the Fade**, VOST
20h30 **Brillantissime**

MERCREDI 21

10h30 **Avant-première Willy et les gardiens du lac**
de Zsolt Pálfi, 1h04, avec animation
14h **Agatha, ma voisine détective**
de Karla Von Bengston, 1h17, avec animation
16h **La douleur** d'Emmanuel Finkiel, 2h06
20h30 **Gaspard va au mariage**
d'Antony Cordier, 1h45

JEUDI 22

10h30 **La ronde des couleurs**,
40 min, avec animation
14h **Avant-première Croc-blanc**
d'Alexandre Espigares, 1h20, avec animation
16h **Hannah** d'Andrea Pallaro, 1h35
20h30 **Une saison en France**
de Mahamat-Saleh Haroun, 1h30

VENREDI 23

10h **Une saison en France**
16h15 **Des trésors plein ma poche**, 35 min
20h30 **La douleur**

SAMEDI 24

10h30 **La ronde des couleurs**
14h **Une saison en France**
16h **Gaspard va au mariage**
18h **La douleur**
20h30 **Hannah**

DIMANCHE 25

14h30 **La douleur**
16h45 **Une saison en France**
18h30 **Gaspard va au mariage**

VENREDI 2 MARS

20h30 **Wonder Wheel** de Woody Allen, 1h41, VOST

SAMEDI 3 MARS

10h30 **Agatha ma voisine détective**
14h **Oh Lucy!** d'Atsuko Hirayanagi, 1h35, VOST
16h **Wonder Wheel**, VOST
18h **Oh Lucy!**, VOST
20h30 **Wonder Wheel**, VOST

Spectacles, lectures, conférences, rencontres, expositions...

■ Du 19 au 23 février de 10h à 16h

Atelier théâtre par la cie Nova..... Lilas en Scène

JEUDI 8

19h **Je Dis : Musique!** Anglemont

SAMEDI 10

10h30 **Histoires de Tunisie** Bibliothèque
19h **Soirée 100% tunisienne** Mairie des Lilas

DIMANCHE 11

11h **Concert du dimanche** Garde-Chasse
15h **Ciné-goûter** Khiasma

MARDI 13

19h **Mardi musical** Anglemont

MERCREDI 14

14h **Ambre** Anglemont

JEUDI 15

18h **Thursday JAM Jazz** Le Chat Blanc

VENREDI 16

20h30 **Iliade** Garde-Chasse

MARDI 20

14h **Atelier de cuisine intergénérationnel** Club des Hortensias

SAMEDI 24

11h **Biblio'Fil** Bibliothèque
18h **1918/2018 : Apollinaire le mal-aimé** Anglemont

LUNDI 26

20h **Lundi de Phantom n°32** Khiasma

MERCREDI 7 MARS

16h **Les Misérables** Garde-Chasse

A l'ombre des « fortifs »

La « zone » aux portes des Lilas (partie 1)

Comme le dit souvent le Maire des Lilas, la césure entre Paris et Les Lilas n'a jamais été induite par la géographie (pas de falaise ou de cours d'eau...) entre la capitale et notre ville qui n'est que le prolongement naturel des montées de Belleville et de Ménilmontant : c'est l'Histoire et les aménagements successifs, par les Fortifs, puis la « zone » et ensuite la tranchée du boulevard périphérique qui ont séparé Paris des Lilas. Jusqu'à ce que, à partir de 2001, soient entrepris en coordination entre les deux municipalités le grand chantier de couverture du boulevard périphérique, qui a permis de recoudre une liaison urbaine. De la Porte des Lilas aux Lilas, il n'y a, en effet, qu'un pas qu'il n'a pas toujours été facile de franchir. Pourtant, la bande de terre située entre le périphérique et Les Lilas faisait autrefois partie du territoire de notre commune. Ce mois-ci, première partie sur ce que l'on nomma longtemps la « Zone ».



Les Lilas vus des fortifs (le clocher de la Mairie est au fond au centre)

Les Fortifications : un mur pour protéger Paris de l'ennemi

En 1840 - bien avant la naissance des Lilas en 1867 - Adolphe Thiers, Président du Conseil sous Louis-Philippe, fait voter la « loi des Bastilles ». A l'issue des combats de l'empire contre les armées russes, et l'occupation de Paris par les Cosaques en 1814-1815, la capitale avait révélé ses faiblesses. L'hypothèse d'une nouvelle guerre n'effraie pas Thiers, mais il est obsédé par la protection de la capitale et des Parisiens. Il enferme Paris dans un corset de fortifications à la Vauban (1689) avec un mur de 35 km complété de 16 forts détachés, dont celui de Romainville. Première conséquence : en 1860, les limites de la capitale sont étendues jusqu'à ces fortifications, englobant onze villages dont ceux de la Villette et Belleville. 30 ans après, ce nouveau dispositif militaire se révélera peu efficace, ne retardant que de quelques semaines l'entrée des Prussiens dans Paris, à l'issue du siège de 1871. Dès 1882, on envisage sa suppression. La mécanisation et l'évolution fondamentale de la pratique militaire en 1914-18 amènent finalement à considérer les fortifs comme bien inutiles. Elles seront déclassées en 1919 et détruites à partir de la même année, autorisant une réhabilitation à partir de 1929.

A l'ombre des fortifs, c'est la « zone »

Pour nous Lilasiens, c'est l'extérieur du mur d'enceinte qui nous intéresse. Une bande de terre de 250m de large avait été déclarée non constructible, pour ménager la visibilité des défenseurs de Paris. Le fossé et le glacis entre les fortifs et la banlieue constituaient ce qu'on appellera la « zone » (*zone non aedificandi*, c'est à dire non constructible). Avant même la démilitarisation de l'enceinte de Thiers, c'est une population pauvre (les zoniers ou zonards) qui avait commencé à s'installer sur ces terrains, en y construisant des habitats sommaires, des bidonvilles : petit peuple

parisien chassé par le prix des logements, ouvriers venus transformer le Paris du second Empire, paysans transformés en prolétariat urbain. La zone s'est vite couverte de baraques, cabanes et roulottes, à tel point qu'en 1912 on recense autour de Paris plus de 12 000 constructions et 30 000 personnes (beaucoup d'enfants et de personnes âgées) vivant sur les 8,75 km² de la zone. Il n'y avait ni eau, ni électricité, ni égouts. L'insalubrité provoquait régulièrement des épidémies, amenait la tuberculose. De petits ateliers s'installent, des commerces aussi et surtout, un habitat précaire va voir le jour. Certains des zoniers ont un emploi (ouvriers, couturières, blanchisseuses...). Pour les autres (chiffonniers, éboueurs, récupérateurs en tout genre qui approvisionnaient la foire aux puces), c'est la débrouille. C'était aussi un lieu des commerces illégaux et de racolage, suscitant de célèbres affrontements entre bandes rivales autour de leur planque. C'est de cette réalité que proviennent les expressions « la zone » et « les zonards ».

Le dimanche sur la « zone »

Avant 1870, les familles parisiennes venaient prendre l'air le dimanche, au-delà de l'octroi. On y pique-niquait pendant que les enfants jouaient au gendarme et au voleur. C'était un peu la campagne à Paris, le lieu des premiers flirts. La Bande à Bonnot y avait sa planque; leur voiture fut d'ailleurs retrouvée dans un garage des Bruyères. Buvettes, guinguettes, brocantes s'étaient peu à peu installées dans des baraquements provisoires. Vers 1920, le dimanche, on va fouiner à la foire aux puces de la Porte des Lilas. Les camelots y font des affaires. Il y a bal au coin de l'avenue Pasteur, à l'Etoile du Berger. Au restaurant « la Caisse d'Epargne », c'est moules-frites à « 2 sous » la portion. Durant la guerre, l'éloignement des habitations permettra à la résistance d'imprimer ses tracts sans être inquiétée.



Cabanes, baraques et roulottes envahissent la zone

Collecte de sang



+infos : monsangpourlesautres.fr

ANI

L'association des Arméniens des Lilas organise une conférence du professeur Claude Mutaflan sur le thème **De l'Ararat aux Carpates : les Arméniens en Europe orientale.**

Mardi 20 février à 20h à l'auditorium du centre culturel 35, place Charles-de-Gaulle

+infos : 06 64 18 28 84

Atelier Mic Mac

Programme des ateliers de février :

Le Mardi gras de Venus & David : mercredi 7 à 14h30 et vendredi 9 février à partir de 13h30 (il reste 3 places). Création de déguisements pour préparer le Mardi gras du 13 février, à la façon de la Venus de Botticelli et du David de Michel Ange.

Le nouvel an chinois, à partir de 7 ans : mercredi 14 février à 14h30. Cette année, c'est l'année du chien. Avec de l'encre de chine les enfants dessineront à la manière de Ralph Steadman.

Les monstres du passé (reste 1 place) : mercredi 14 à 16h15. En s'inspirant du travail de Matthew Buchholz travail de gravures avec des monstres en bonus.

+infos : 06 98 12 54 10

Téléthon

Les associations sportives Lilasiennes ont collecté 1902,37€ lors de l'édition du Téléthon du 9 décembre dernier. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Égalité femmes/hommes

La ville se donne-t-elle un genre ?

L'association *Womenability* lutte pour la mixité femme-homme dans la ville. Elle a conçu une exposition itinérante qui arrive aux Lilas à l'occasion des manifestations organisées par la municipalité en faveur des droits des femmes.

La philosophie de l'association *Womenability* est de trouver et mettre en place des solutions pour des villes plus inclusives, dans lesquelles femmes et hommes se sentent bien. L'association a été créée en 2015 par Charline Ouarraki, Audrey Neltner et Julien Fernandez. « Après quelques recherches, nous avons réalisé qu'il y avait de véritables questions sur la place des femmes dans l'espace public, assure Charline Ouarraki. C'est plus d'actualité aujourd'hui qu'en 2015 ! Il y avait peu de chiffres, peu d'études. Audrey et Julien sont donc partis en mars 2016 pour une grande étude autour du monde : l'Europe, les USA, l'Amérique du Sud, l'Océanie... Cela a été notre premier gros projet, faire un état des lieux, récolter des datas. Il y en avait très peu. »

Une expo militante

Avec une armée de bénévoles, l'association a épluché les données et infos recueillies, travaillé sur la sécurité bien sûr, mais aussi le harcèlement, la mobilité, la vie de famille, le sport, le travail dans l'espace public, les loisirs, le droit à la flânerie... Au lieu de produire

un rapport qui dormirait sur une étagère, l'association a conçu une expo itinérante, *La ville se donne-t-elle un genre ?*, qui arrive aux Lilas mi-février. « Cette exposition veut favoriser une prise de conscience avec des chiffres clés, confie Charline Ouarraki. Combien de noms de rues avec un nom de femme ? Combien de jeunes filles dans les stades ? Combien de femmes Maires sur le plan international ? Est-ce que tout cela est parfait, immuable ? Non ! Nous avons vu plein de bonnes pratiques à l'international et nous les révélons. Nous voulons également faire participer. La personne qui a visité l'expo, que peut-elle faire demain ? On a des flyers qui permettent de se lancer. »



A la fin de l'exposition, une boîte à idées recueillera les propositions des visiteurs pour faire avancer l'égalité dans les villes. Des idées qui feront l'objet d'un futur panneau d'information. Citoyenne, militante, sympathique, l'exposition cherche à favoriser une prise de conscience, afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice pour un peu plus d'égalité dans nos villes demain.

■ **La ville se donne-t-elle un genre ? Exposition du 12 février au 23 mars, Mairie des Lilas**

■ **Vernissage le 15 février : à 18h30 en Mairie**

Conférence débat sur le thème (in)-égalités dans l'espace public, le 15 février à 19h15 en Mairie (salle des mariages).

avec

Irina SCHAPIRA, Conseillère municipale des Lilas en charge de l'égalité femmes-hommes

Charline OUARRAKI, Présidente de l'Association *Womenability*

Emmanuelle FAURE, géographe, laboratoire LADYSS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, coordinatrice du programme de recherche-action « La ville côté femmes » développé par les Urbain.e.s

Charlotte GROppo, Vice-présidente d'ONU Femmes France en charge du plaidoyer

Sybil COSNARD, urbaniste, Directrice de City Linked

Jaclina JOVANOVIC, Commandant de police brigade d'atteinte aux personnes

Conclusion par **Madeline DA SILVA**, Maire-adjointe des Lilas, militante des droits des femmes

Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice de l'Oise, ancienne Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes et **Daniel GUIRAUD**, Maire des Lilas

Débat animé par le **Centre Hubertine AUCLERT** (Centre Francilien pour l'égalité femmes-hommes)

+infos ville-leslilas.fr et www.womenability.org

Éducation

« Le sport, une matière comme les autres ! »

Aux Lilas, ce sont les éducateurs du Pôle sports de la Ville qui encadrent les élèves des écoles élémentaires dans leur pratique sportive. Pour l'enseignant de la classe, c'est aussi un moment pour observer les élèves dans un autre contexte et valoriser leur réussite.



Un mardi matin à 9h45 au gymnase Liberté. Les élèves de la classe de CM1 de Jean François Graffard pénètrent dans le gymnase. En un rien de temps, ils sont assis au milieu du terrain et écoutent les premières consignes de Mohamed (dit Momo) et d'Armel, les deux éducateurs sportifs de la ville qui encadrent la séance. Leur professeur se tient en retrait, mais très présent, il observera toute la séance. « Le sport permet de voir les élèves autrement. En général, on retrouve ce que l'on observe dans la classe, mais certains peuvent se révéler et être valorisés par leur réussite. Il faut toujours appuyer sur ce qui est positif pour un élève. Le sport est une matière comme les autres », explique Jean-François.

Divisés en 4 groupes, les enfants commencent par un relais où ils doivent se passer la balle à la main. Pour pimenter l'exercice d'adresse, chaque équipe marque des points en fonction de sa rapidité. « Nous travaillons en ce moment les sports collectifs et en particulier le handball », précise Momo. « L'objectif est de préparer les enfants à des rencontres inter-classes et inter-écoles. Nous fonctionnons sur l'année en 5 temps : athlétisme, lutte, sports collectifs, puis nous passerons au vélo et enfin aux jeux de raquettes ».

Avec son sweat-shirt rouge, Arch, petit gars dynamique, ne passe pas inaperçu et ronchonne car dans son équipe « il n'y a que des filles ». Cela lui vaut d'aller faire un tour temporairement au fond du

gymnase en attendant de revenir à de meilleurs sentiments.

Jouer collectif

Arrivent les matchs. Là aussi, les consignes sont strictes et les deux éducateurs font d'abord de la pédagogie. Règles principales, principes de jeux adaptés : « Le hand est un sport collectif. Cela veut dire que tout le monde doit toucher la balle. On ne fait pas que des passes à ses copains. D'accord ? ». Les questions fusent. « Et si je suis juste devant le but, je suis obligé de faire une passe ? ». D'autres demandent s'ils peuvent dribbler. « Pas de dribble, répond Momo, sinon j'en connais qui vont partir seul sans « calculer » personne ».

Les verts et les bleus sont face à face, les consignes sont bien respectées, les élèves appliqués. Arch marque en premier et n'oublie pas de faire des passes à ses coéquipiers les mieux démarqués. L'un de ses tirs puissant est bien stoppé par Egor, particulièrement brillant dans les buts. Chez les verts, Teva, une petite fleur rose dans les cheveux, semble un peu ailleurs. Mais ce n'est qu'une impression. L'air de rien, elle décale un partenaire pour l'égalisation. Dans les derniers moments du match, les bleus reprennent

cependant l'avantage. Place aux deux autres équipes. La partie sera serrée entre les blancs et les oranges qui n'arriveront pas à se départager.

Il est déjà l'heure de partir. Les élèves auront aussi une heure de piscine dans la semaine, encadrés par des maîtres-nageurs, comme tous les enfants des Lilas. « Sur le chemin du retour, ils vont continuer la partie, s'amuse Jean-François. Ils vont refaire le match. A l'école, je me sers du sport pour parler des valeurs qu'il véhicule, le dépassement de soi, l'abnégation, le sens du collectif. J'en profite pour évoquer ce qu'est la compétition, relativiser une défaite. Le sport est un formidable vecteur pour parler d'éducation morale et civique ».



L'équipe de basket du lycée Paul-Robert remporte le championnat départemental

Les lycéens ont battu en demi-finale l'équipe du lycée Brassens de Villepinte (47/21), avant de triompher en finale face aux joueurs du lycée Olympe de Gouge de Noisy-le-Sec (25/22) après un match très accroché. Bravo à Ulrich Rocher (TGA2), Julian Nassiri (1GA2), Rayan Maziani (TGA1), Pape Diomande (TGA2), Yanis Salem (TGA1), Anatol Bastian (1ES2), Brian Taieb (TES1), Lucas Sabellico (TL), Ba Mathéo (2deDE5). Et bravo aux coachs qui sont deux anciens élèves : Melvin Lamblatin et Alexandre Topla. Bonne chance pour les championnats académiques.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2018

■ Hommages

Le Maire rend hommage et fait observer une minute de silence à la mémoire d'Esther Marty-Kouyaté et d'Anne-Marie Nambrard (cf page 25).

■ Droits de femmes

La Ville adhère au Centre Hubertine Auclert (Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes).

■ Rythmes scolaires

Information sur la concertation en cours avec la communauté éducative des Lilas (cf page 9).

■ Sectorisation des écoles

Compte tenu de l'évolution des effectifs scolaires de la commune, un ajustement de la sectorisation est mis en place (cf page 11).

■ Avis favorable pour le Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'enquête publique de septembre et octobre dernier la Commissaire enquêtrice vient de rendre un avis favorable sur le PLU des Lilas, assorti de quelques réserves notamment sur l'aménagement des abords du parc Lucie-Aubrac (concernant une OAP qui, entretemps, a été retirée du PLU par la Ville) ou bien sur la prise en compte de l'accession sociale aux Lilas. Une opération mixant du logement social classique et de l'accession sociale pourrait être envisagée rue de Paris (sur un emplacement actuellement uniquement réservé à du logement social). Le PLU pourra donc être adopté, après mise à jour, par Est Ensemble et la Ville des Lilas dans une prochaine séance.

■ Associations

Le Maire est autorisé à signer les conventions et aides afférentes aux associations suivantes :

- Observatoire de la diversité culturelle : convention de partenariat triennale et subvention de 4850€ pour 2018.

- Lilas en Scène : 41 000€ de subvention
- Ribambelle : 33 530€ de subvention

■ Abords du parc Lucie-Aubrac

Conformément à son engagement, la municipalité a lancé une concertation sur l'aménagement des abords du parc. Une réunion du comité de pilotage réunissant la Ville, le collectif réunissant des Lilasiens intéressés par le projet et les associations concernées s'est tenue le 22 janvier. La prochaine est prévue le 10 février.

EXPRESSION LIBRE DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Groupe Les Lilas Autrement

L'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et celui de l'Exposition universelle sur le plateau de Saclay, nous réjouissent. Renoncer à ces « grands projets inutiles » et coûteux acte les limites du néo-libéralisme qui guide trop souvent notre développement économique. Nous attendons que d'autres projets pharaoniques, tel Europa City sur le triangle de Gonesse, soient également envoyés aux oubliettes. Dans ces trois cas, il s'agit de préserver des terres agricoles et de ne retenir comme infrastructures de transports que celles qui correspondent aux besoins des habitants et non à des opérations de prestige (ligne 18 à Saclay) ou de gigantisme commercial (ligne 17 nord à Gonesse). Le coût économisé devra servir pour une amélioration des RER et des bus et aux lignes du Grand Paris Express réellement justifiées. L'autre leçon à tirer de ces grandes causes environnementales et sociales qui mobilisent de nombreux citoyens depuis des années, c'est que l'expertise citoyenne et l'expérimentation d'alternatives concrètes sont possibles et payantes. Le débat sur le futur de la ZAD (zone à défendre), loin des caricatures sur une pseudo zone de non-droit, ouvre au contraire des perspectives pour le renouvellement de notre modèle social. Un appel à converger le 10 février sur N-D des Landes sera l'occasion d'en faire la démonstration festive et créative.

Marie-Geneviève Lentaigne (EELV) et Mathieu Agostini (Parti de Gauche) – <http://leslilas-autrement.fr>; <http://leslilasecologie.fr>; <http://pgleslilas.fr>

Groupe des élus COMMUNISTES



Le gouvernement Macron adopte en matière d'économie la politique dite du « ruissellement » c'est-à-dire, enrichir les plus riches afin que cela profite à tout le monde. Pour ce faire, des impôts nouveaux et de nouvelles taxes ont vu le jour, et certaines taxes existantes ont été augmentées. Il s'agit d'un transfert de 6 milliards d'euros, au bénéfice des plus riches. Dans le même temps des taxes et impôts sur les revenus du capital ont été massivement baissés voir supprimés (I.S.F.). Cette idée d'un libéralisme total a été incarnée par Ronald Reagan et Margaret Thatcher. Cela a débouché sur : plus d'écart et d'inégalité sociale et en Grande Bretagne, a conduit au Brexit. Le président Macron se dit de droite et de gauche ; ses choix économiques ne laissent de doute à personne. Il symbolise l'ultra-libéralisme qui est représenté en France par la droite et l'extrême-droite. Notre position à nous communistes est d'augmenter le pouvoir d'achat par l'augmentation des salaires des classes populaires afin de favoriser la croissance pour que tous en profitent, c'est la politique de la demande ; elle est à opposer à la politique de l'offre qui consiste à baisser les impôts et taxes sur les entreprises et les ménages à revenus élevés, celle défendue par le gouvernement Macron.

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Nathalie BETEMPS – Maires-adjoint(e) s, Christine MADRELLE, Roland CASAGRANDE, Liliane GAUDUBOIS, Gérard MESLIN conseiller(e)s municipaux.

Groupe unis et engagés pour Les Lilas

Y a-t-il une stratégie économique et commerciale du Maire et de sa majorité municipale ? A l'évidence non ! Les entreprises quittent notre ville. Le paysage commercial a bien changé. Les commerces de bouche sont de moins en moins nombreux et laissent peu de choix aux Lilasiens et aux Lilasiennes. Plus de charcuterie – traiteur, plus de poissonnerie, des boulangeries aux jours d'ouverture « bizarre ». Points positifs : plusieurs surfaces et boutiques BIO très attractives et un très beau marché couvert avec d'excellents commerçants. Après la fermeture du Papyrus des Lilas, plus de papeterie et plus de presse – journaux en centre-ville. A sa place, encore une boutique de restauration rapide. Notre centre-ville n'a plus de vie, plus d'animation. Les boutiques d'optique, les agences immobilières et les coiffeurs sont en trop grand nombre, au détriment de boutiques de linge, de vêtements ou autres boutiques originales pour stopper la pauvreté de nos commerces. La ville des Lilas devient une cité dortoir ! Nous exigeons un point de vente presse en centre-ville soit en boutique, soit en kiosque !

Sonia ANGEL et Jean-François DEBYSER pour Unis et Engagés pour Les Lilas »

Groupe des élus ECOLOGISTES

Avec les restrictions des dotations financières de la part de l'état envers les collectivités territoriales dont la ville des Lilas, entraînant ainsi une baisse significative des finances de la ville, l'élaboration du budget 2018 aussi bien en fonctionnement qu'en investissement demeure autant complexe que d'habitude. Comment maintenir un service public de qualité pour tous, permettre le développement d'une vie associative active dans tous les domaines des trois piliers (social, économique et environnemental) du développement durable par exemple. Ensemble avec les élu(e)s de la majorité municipale nous continuerons à développer l'écologie, le développement durable dans les projets et la vie quotidienne aux Lilas.

Isabelle DELORD, Camille FALQUE, Christophe PAQUIS, Delphine PUPIER Manuel ZACKLAD, contact 06 03 00 54 72

Hommage

Esther Marty-Kouyaté



Esther Marty-Kouyaté nous a quittés le 4 janvier 2018 des suites d'une cruelle maladie. Comédienne, metteuse en scène, costumière, elle était également la pièce maîtresse de la compagnie « La Voix du Griot » qu'elle avait fondée avec Sotigui Kouyaté, un autre grand artiste qui était aussi son mari. Toutes celles et tous ceux qui ont

côtoyé Esther Marty-Kouyaté ont été frappés par son sourire, sa gentillesse et l'empathie qui émanait d'elle. C'était une grande professionnelle de la culture, créative, rigoureuse et très présente dans toutes ses créations et ses mises en scènes.

Esther était aussi une Lilasienne très investie dans la vie de notre commune, membre de l'Observatoire de la diversité culturelle et bien évidemment animatrice de *La Voix du Griot* dans la maison du boulevard Eugène-Decros qui était à la fois son domicile et un lieu d'accueil pour d'autres associations, un lieu ouvert à la création et à la diffusion de spectacles.

Le 12 janvier, la foule de ceux qui la connaissaient et de ceux qui voulaient lui rendre un dernier hommage s'est pressée dans l'église Notre Dame du Rosaire, au cimetière des Lilas, en Mairie où s'est déroulée une soirée très émouvante puis enfin à *La voix du Griot* où sa famille a reçu les nombreux amis qui étaient restés.

Hommage lui sera rendu au théâtre du Garde-Chasse également à travers une soirée culturelle, co-produite avec *La Voix du Griot*.

A sa famille, à Yagaré et Mabo, ses enfants, à ses proches, la municipalité des Lilas présente ses plus sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie.



L'hommage rendu à Esther Marty-Kouyaté en Mairie le 12 janvier dernier

Disparition

Anne-Marie Nambrard



Née le 24 décembre 1945, Anne-Marie Nombrard est décédée le 23 janvier 2018 à l'âge de 72 ans.

Arrivée à la Mairie des Lilas en 1968, elle travaillait au secrétariat particulier des Maires de l'époque jusqu'en 2001. Elle avait pris sa retraite en 2006. Souriante, énergique, très dévouée au service public communal, sa petite fille était sa joie de vivre. A sa famille et à ses proches, la municipalité présente ses condoléances et les assure de sa sympathie.

PROCHAIN

CONSEIL MUNICIPAL

mercredi 7 mars
à 19h30

Mairie des Lilas,
salle des mariages et du conseil

Permanence des élus municipaux

tous les jeudis
de 18h à 20h

sans rendez-vous



Permanence de Sabine Rubin

La permanence, en Mairie des Lilas, de la députée de la circonscription, Sabine Rubin, a lieu tous les premiers lundis du mois, de 16h à 19h

Prochaine
permanence
Lundi 5 mars

Emplois/Services

Professeur certifiée français et anglais très expérimentée donne cours particuliers (spécialités : français bac + non francophones). Tél. : 01 48 91 73 64

Cours de yoga niveau débutant et intermédiaire, en salle et à domicile + cours de Hatha Yoga à partir de 18 ans par professeur diplômé, niveau débutant et intermédiaire. Tél. : 06 41 69 85 70

Femme de ménage sérieuse, courageuse et honnête cherche heures de ménage, repassage, garde d'enfant ou toute autre tâche. Tél. : 06 24 04 62 19

Cabinet d'expert donne cours de conduite automobile – préparation au permis de conduire de catégorie B et perfectionnement – prix modéré. Tél. : 06 41 02 80 98

Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage et de repassage. Tél. : 06 46 79 44 52

Ingénieur informaticien expérimenté propose assistance PC, Mac, box ADSL, cours, imprimantes, TV, parabole, électroménager. Tél. : 06 24 77 78 88

Jeune fille cherche heures de ménage et repassage. Tél. : 07 83 84 10 03

Artisan des Lilas effectue tous travaux de rénovation, agencement, peinture, enduit, cloisons, tous revêtements murs et sols, pose cuisine, connexion évacuation, mise aux normes électricité, extensions, vitrerie, serrurerie, fourniture et pose fenêtres, volets, même petits travaux – situé aux Lilas, devis gratuit. Tél. : 06 60 60 11 04

Recherche étudiant pour dépannage informatique environnement Windows 10. Tél. : 06 87 75 22 77

Homme avec expérience de plus de 12 ans, situé aux Lilas, cherche travaux de peinture intérieur/extérieur – professionnalisme et respect des délais. Tél. : 07 81 11 18 84

Société Abraham Pro Bat située aux Lilas effectue tous travaux de rénovation intérieure/extérieure, fenêtrerie, électricité, plomberie, dégât des eaux – garantie, respect des délais, devis gratuit – www.abraham-pro-bat.fr. Tél. : 06 95 30 53 54

Entreprise individuelle effectue travaux de maçonnerie, rénovation, carrelage, plâtrerie, peintre, plomberie, électricité, etc. Tél. : 07 87 39 89 02

Jeune homme cherche travaux de peinture et bricolage. Tél. : 06 07 97 73 70

Femme sérieuse et dynamique avec beaucoup d'expérience cherche heures de ménage (même dans des bureaux) et repassage. Tél. : 06 45 46 45 65

Jeune femme avec expérience cherche heures de ménage. Tél. : 07 58 58 69 83

Homme la cinquantaine avec beaucoup d'expérience propose ses services de nettoyage de jardin, bricolage, courses. Tél. : 07 61 51 51 40

Femme cherche heures de ménage, repassage, garde d'enfants et accompagnement de personnes âgées. Tél. : 07 54 05 67 97

Bonnes affaires

Vends blouson neuf Zara couleur kaki avec col fourrure noir comme neuf, taille XL – acheté 79€, vendu 45€. Tél. : 06 52 83 83 88

A vendre poussette double – 50€. Tél. : 06 14 15 13 17

Vends banquette 2 places 1m60 + matelas 40€ - congélateur 44x51x41 60€ - chauffage pour salle de bain 60€ - appareil pop-corn 7€ - téléphone fixe 4€ - fauteuil relax électrique 190€. Tél. : 09 83 52 72 86

Vends 2 paires de ski droits + bâtons (Rossignol 1m67) 10€ la paire. Tél. : 06 12 51 26 51

Vends articles de puériculture bon état de 10 à 15€ l'un (lit, transat, parc, siège auto, poussette, barrière, etc.). Tél. : 06 11 29 00 75

A vendre sommier + matelas 2 faces Simmons 190x90 – impeccables – 90€ à débattre. Tél. : 06 03 99 68 23

Vends robe kabyle neuve et 2 robes de soirée taille XL, XLL, couleur verte et rouge + micro-onde neuf. Tél. : 06 14 87 98 75

Vends violon « Eagle Tone Rimini » 44 et 2 archets neufs – achat le 17/10/2017 – valeur 200€, vendu 100€. Tél. : 01 48 45 13 62

Vends 2 services : un d'assiettes et un de verres, 105 pièces en tout pour 200€ - téléphoner pour plus d'informations, pas sérieux s'abstenir. Tél. : 06 41 03 16 39

A vendre canapé convertible très bon état, couchage jamais utilisé – L 1m40 lg 0m90 H 0m90 – tiroir de rangement – 100€. Tél. : 06 09 74 54 83

Donne collection « Infos Lilas ». Tél. : 06 86 82 18 23

Immobilier

Particulier déjà propriétaire résidant à la Grande Motte (Hérault) cherche à investir aux Lilas dans le cadre de la multipropriété ou de la cohabitation pour environ 50m2 tout confort, dans une maison, dans du neuf ou du récent, pour séjours d'octobre à janvier. Tél. : 06 41 02 24 37

Cherche petit local à louer pour usage de bureau avec coin toilette, 10 à 15 m2, proche métro Mairie des Lilas. Tél. : 06 10 26 76 46

Recherche pour achat un appartement aux Lilas minimum 27m2 (grand studio ou 2 pièces). Tél. : 06 69 70 90 22

Loue emplacement parking sécurisé face au parc Lucie-Aubrac. Tél. : 06 09 20 97 97

Particulier recherche parking ou box garage quartier rue Paul de Kock, avenue Georges Clémenceau, rue Léon Renault ou environs. Tél. : 07 86 09 56 25

Achète appartement ou maison en viager même occupé. Tél. : 06 44 86 65 84

Particulier habitant aux Lilas cherche à acheter maison même avec travaux. Tél. : 06 14 68 20 47

Box à louer aux Bruyères, allée Jean Monnet + box résidence Les Bruyères, entrée rue des Frères Flavien. Tél. : 06 84 08 73 34

Auto/Moto

Vends Twingo version Intens Tce 90 EDC – couleur noire vernis peinture métallisée – 1490 km – vitesses automatiques et manuelles, extension de garantie jusqu'en 2022 – prix de vente : 12 950€ (prix public : 16 990€). Tél. : 06 20 47 19 40

Publiez gratuitement votre petite annonce

À retourner à : Infos Lilas PA - Hôtel de ville - 93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans Infos Lilas.

Votre nom :

Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Date :

Votre courriel :

Rubrique : ☐ Emploi/services

☐ Garde d'enfants ☐ Bonnes affaires

☐ Immobilier ☐ Auto/moto ☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au
167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

**Du 20 décembre 2017
au 20 janvier 2018**

NAISSANCES

Lison PETITEAU
Yasmine MOKDAD
Diaminatou-Sow FOFANA
Yasmine MOKDAD
Diaminatou-Sow FOFANA
Anna LEMARQUIS
Malivanh LEJEUNE
Julia DUKNIC
Itaï KHALFA
Karim SEONE
Shirel ROY
Yentl SMADJA
Tania DJAOUANI
Liam DJAOUANI
Océane FOUCHER VEILLON
Lucien DUPRE
Ahmed DIOUMASSY

MARIAGES

Jacques BARBET et
Véronique JANIER-DUBRY
Sofiane BELKESSAM et
Roselyne DUBARLE

DECES

Marcelle, Emilienne CONTASSOT
Claude SIMON
Maurice PEREZ
Olga OUKOVITCH
Khaoukha Arlette HACCOUN
veuve JOURNO
Jackie Aimé Haïm AMAR
Emile ZANELATO
Berthe Suzanne VIGNON
Christiane Louise GILLET
Djemaa NEKHILI
Marcelle Jeanne LEVRON
veuve DUTERTE
Ramazan CUNGIC
Jeanne, Germaine TALARD
veuve BERTHE
Marcelle, Raymonde BOSTYN
veuve KONTIER
Jacques, Charles CHAVIALLE
époux de MOKRANI
Julia MARTOS GALA
veuve RUBIO GARCIA

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Louise-Michel : 01 43 60 86 00
- Conservatoire : 01 83 74 58 05
- Théâtre du
Garde-Chasse : 01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 49 88 48 20
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau :
01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Petite enfance

- Crèches
- des Bruyères : 01 41 63 13 18
- des Sentes : 01 43 62 16 45
- Multi accueil
des Sentes : 01 41 63 16 46
- Halte jeux
Louise-Michel : 01 43 60 86 03
- RAM : 01 55 86 98 60

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 43 60 86 00

Sports

- Espace sportif
de l'Avenir : 01 48 40 57 31
- Gymnases :
- Jean-Jaurès : 01 48 32 40 76
- Liberté : 01 49 72 68 99
- Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal
des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 83 74 56 85
- Service des
sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides à domicile/
pôle seniors : 01 41 63 13 10
- Service insertion/
pôle social : 01 41 58 10 91
- Centre de
santé : 01 48 91 29 99
- Club des
Hortensias : 01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement
durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité
publique : 01 72 03 17 17

PERMANENCES RESF

Le Réseau éducation sans frontières reçoit le lundi 19 février et les lundis 5 et 19 mars de 20h à 22h en Mairie (entrée par l'arrière de la Mairie).
Tél. : 06 13 63 70 52
ou 06 07 53 49 92

PERMANENCES JURIDIQUES

■ Permanence d'avocats

le samedi de 9h à 11h30, en Mairie (sans RDV, 15 premières personnes).

■ Conciliateur de justice

les mercredis et jeudis toute la journée au tribunal d'instance de Pantin (41, rue Delizy). Prendre RDV uniquement par écrit au tribunal.

■ Point d'accès au droit

le jeudi de 14h à 17h au Kiosque (sur RDV, tél. : 01 48 97 21 10).

■ Permanence de l'Adil

(Agence départementale d'information sur le logement) le 2^{ème} mercredi du mois, de 9h à 12h sur RDV au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris)

PERMANENCE FISCALE

Un agent des Finances publiques reçoit les Lilasiens, le **jeudi de 14h à 16h**, en Mairie.

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

- **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.
- **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.
- **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.
- **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.
- **Cabinet Tuffier & Jamme**
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ Pharmacie Cohen de Lara (Pantin)

103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ Pharmacie de la porte des Lilas (Paris 20^e)

Ouvert tous les jours sauf le samedi.
168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 63 00.

INFOS LILAS



- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud
- Rédaction en chef : Christophe Lalo (christophelalo@leslilas.fr)
- Rédaction : Christophe Lalo et Marion Peyre (marionpeyre@leslilas.fr)
- Ont participé à ce n° : Marc Godin et Martine Jeandot
- Maquette : Maro Haas
- Mise en page : Thierry Chauvin
- Photos : Elodie Ponsaud, Michael Barrier, Alain Bellec et Christophe Lalo
- Imprimeur : Le réveil de la Marne
- Dépôt légal : août 2002
- Imprimé à 14 800 ex. sur papier écologique.



DU 12 FÉVRIER AU 23 MARS

ÉGALITÉ
FOMMES
HEMMES

LES LILAS S'ENGAGENT

CONFÉRENCE-DÉBAT
«(IN-)ÉGALITÉS DANS L'ESPACE PUBLIC»

JEUDI 15 FÉVRIER À 19H15

MAIRIE - 96, RUE DE PARIS

EN PRÉSENCE DE LAURENCE ROSSIGNOL, SÉNATRICE DE L'OISE,
ANCIENNE MINISTRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES.

Expositions, pièce de théâtre, conférences, théâtre-forum, rencontres...



PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.VILLE-LESLILAS.FR

